

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
GERLAND – MARIA DUBOST

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP..... 4

PRESENTATION DU DISPOSITIF INTEGRE..... 6

Accueil de jour	7
Service Ambulatoire	8
Hébergement séquentiel.....	9
Principes du projet / Missions de l'ESMS	10

LES PUBLICS ACCOMPAGNES..... 11

Présentation des publics accompagnés :.....	11
Évolution de la population	22
Scolarité.....	22
Insertion professionnelle.....	25
File active, intensité d'accompagnement et liste d'attente.....	27

L'ACTIVITE..... 28

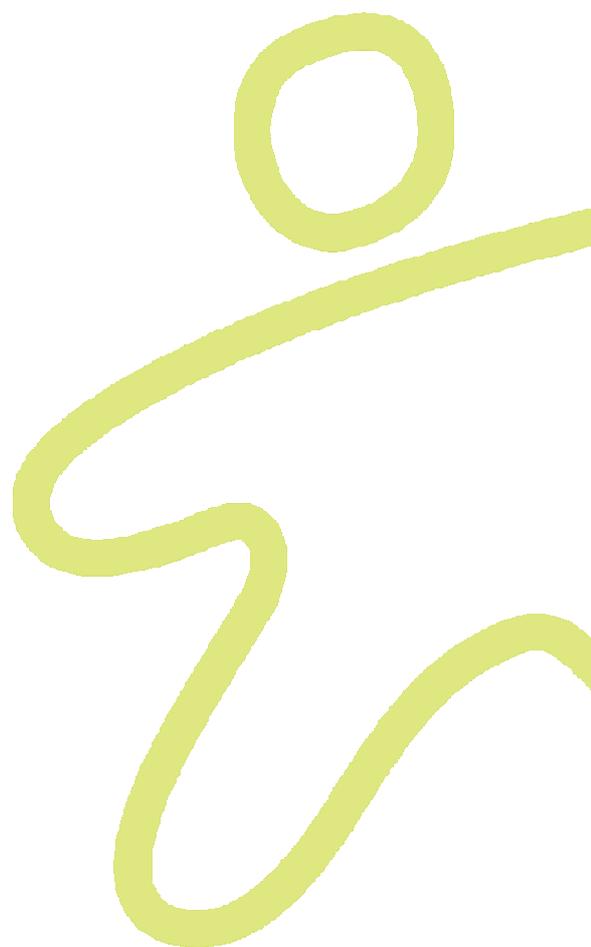
Données chiffrées des usagers.....	28
Les activités récurrentes.....	30

TRAVAILLER EN PARTENARIAT..... 37

Travail avec les familles	37
Les partenariats et les conventions.....	38

L'ORGANISATION DU SERVICE..... 39

Le projet de Dispositif.....	39
La démarche qualité	39
Les événements indésirables.....	40
Suivi des fiches actions CPOM du DITEP.....	41



Maintenance/ Travaux / Aménagements..... 45

RESSOURCES HUMAINES..... 46

L’organigramme..... 47

Arrivées / Départs..... 48

Actions de formation..... 49

PERSPECTIVES POUR L’ANNÉE 2023..... 50

CONCLUSION..... 51



L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurées par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24 000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat

La richesse et la diversité de nos dispositifs leur permettent de s'articuler entre eux pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées sur leur territoire (par exemple, les internats peuvent accueillir des jeunes accompagnés par les DITEP).

PRESENTATION

DU DISPOSITIF INTEGRE

Le DITEP de Gerland, géré par les PEP69, est autorisé à accueillir 155 enfants et adolescents de 0 à 20 ans, toutefois il accueille essentiellement des jeunes de 12 à 20 ans, voire dès 8 ans, pour les enfants accompagnés en ambulatoire. Tous sont orientés par la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH) du Rhône, selon les modalités suivantes :

- 102 en accueil de jour,
- 8 dans le cadre de l'Hébergement Séquentiel
- 45 en ambulatoire (SESSAD) dont 5 en Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) dédié au dispositif de la Cellule d'Accompagnement Pluridisciplinaire (CAP).

Ces enfants et adolescents « *présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages* ».

Le DITEP dispose d'Unités d'Enseignement en interne et de 2 externalisées ainsi que 4 ateliers préprofessionnels.

Le DITEP est implanté sur trois sites distincts :

- La partie accueil de jour situé avenue Jean Jaurès dans le 7ème arrondissement de Lyon.
- La partie accueil de nuit située dans une villa sur la commune de Saint-Genis-Laval.
- La partie ambulatoire (SESSAD) située rue de Gerland dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Accueil de jour

Le DITEP de Gerland a été traversé en 2022 par divers événements qui ont largement fragilisé le fonctionnement institutionnel et particulièrement la modalité d'accueil de jour :

- Les incidents graves, survenus en octobre 2021, avec des violences d'un groupe de jeunes à l'encontre de professionnels, ont fortement marqué les esprits des jeunes comme des adultes. Ces événements sont à l'origine d'une enquête risques graves, déclenchée par le CSE. Conduite par un cabinet indépendant, SECAFI, cette enquête a fait l'objet d'un rapport transmis à l'ensemble des salariés ainsi qu'à l'autorité de contrôle. Un groupe de suivi des préconisations s'est constitué et se réunit mensuellement pour veiller à la mise en œuvre des préconisations attendues.
- La fragilité et les difficultés institutionnelles ont contribué à de multiples absences et départs de salariés. Ces mouvements n'ont pas été sans conséquence dans le travail quotidien auprès des jeunes ; ces derniers ayant besoin de repères stables, sécurisants et pérennes.
- Suite à une interpellation de l'ARS en juillet 2022, l'association a diligenté une enquête interne sur des questions de possibles harcèlements entre professionnels. Chaque salarié a été entendu individuellement par un administrateur, la Directrice des ressources humaines et deux membres du CSE. Le compte-rendu de cette enquête a été transmis à l'ensemble des équipes et à l'autorité de contrôle.
- L'équipe de direction a, elle aussi, été traversée par différents mouvements avec le départ du Directeur en septembre 2022 et l'absence de deux adjoints de direction sur plusieurs mois. Une Directrice est arrivée fin septembre pour assurer la direction jusqu'à l'été 2023, le temps de procéder au recrutement de manière pérenne sur le poste de direction. Cette Directrice avait déjà exercé préalablement des fonctions d'adjointe de direction sur les DITEP de Gerland et de la Cristallerie à Givors. Les adjoints absents ont également pu être remplacés.

Ce contexte, hors norme, n'a pas été sans conséquence sur l'accompagnement des jeunes et de leurs familles. Ainsi, il a contribué à un absentéisme important et à une insécurité pouvant renforcer leurs troubles et l'inquiétude des parents et des partenaires.

L'association et la direction de secteur ont souhaité engager un travail de fond avec la mise en place d'un accompagnement institutionnel, pour l'ensemble des salariés du DITEP (accueil de jour, ambulatoire et hébergement séquentiel). Pour ce faire, trois psychologues extérieurs ont été sollicités et animent des séances de travail en trois sous-groupes suivis d'un temps rassemblant tout le monde. Cette démarche est accompagnée d'un Comité de Pilotage et de suivi.

Ce travail institutionnel engendre des vécus parfois douloureux pour un certain nombre de salariés qui en interrogent le sens et le cadre. La poursuite de cette démarche a néanmoins été actée pour les deux années à venir par le COPIL constitué de différents représentants des services et corps professionnels. Cet accompagnement institutionnel se poursuivra, jusque fin 2024, au rythme de 3 séances et 2 COPIL par an.

Aujourd'hui, l'accueil de jour est organisé en deux cycles 1 (12/15 ans) et 2 (15/20 ans), chacun divisé en 3 modalités d'accompagnements :

- Les jeunes scolarisés uniquement en interne : 25 jeunes, 4 éducateurs, 2 enseignants.
- UEE (en collège pour le cycle 1 en lycée professionnel pour le cycle 2) avec 10 élèves, un éducateur spécialisé et un enseignant spécialisé.
- La scolarité partagée : 25 jeunes, un éducateur spécialisé, un enseignant spécialisé.

Un pôle Insertion, Social et d'Accompagnement (ISA) a été constitué avec pour mission transversale de développer les ressources extérieures par la création et le renforcement de nouveaux partenariats.

Service Ambulatoire

2022 signe sans doute la fin de l'illusion du "retour au monde d'avant" la crise sanitaire. Il a fallu nous adapter, nous réorganiser afin de faire face aux évolutions de notre secteur, que ce soit sur le plan professionnel, sur le plan partenarial ou sur celui de l'évolution des troubles et des difficultés rencontrées par les personnes accueillies.

Sur le plan professionnel, c'est notre capacité à faire face aux différentes absences qui a été mise à l'épreuve. La recherche de personnel formé pour assurer des remplacements, même longs, est devenue une quête quasi impossible. Nous savions déjà que l'accompagnement de jeunes en difficultés nécessite un lien suffisamment tissé entre la personne et le professionnel, et donc remplacer ce professionnel relève presque de la gageure. Cependant ne pas pouvoir le remplacer nécessite de se réorganiser pour maintenir "en relais" ce lien de fait fragilisé.

Du point de vue partenarial, le constat est le même. Le champ des possibles en termes de relais, de travail partagé, de soutien se raréfie, tant sur notre territoire d'intervention que sur les bassins de vie des jeunes et des familles que nous accompagnons. Nous sommes à la fois en recherche de partenaires (dans les domaines du soin, du logement, de l'emploi, de la prévention...), mais nous sommes également très sollicités par notre réseau pour apporter des réponses ou des soutiens supplémentifs au manque de relais observé.

Enfin, l'émergence de problématiques multiples, sinon nouvelles, de par leurs causes plurifactorielles, se vérifie cette année encore. Il semble que ce ne soit plus une tendance temporaire, liée à la crise sanitaire du COVID. Cette crise a, en effet, véritablement impacté profondément et durablement les liens sociaux, les capacités relationnelles et le rapport aux apprentissages des jeunes que nous accompagnons.

Concernant le fonctionnement propre du service, nous avons été fortement mobilisés sur le premier semestre par des absences de personnel et par les nécessaires groupes de travail induits par la mise en œuvre du Dispositif Intégré. L'ensemble de ces facteurs a une fois de plus montré la capacité de l'équipe de SESSAD à prioriser un accompagnement le plus qualitatif possible, sa forte réactivité et son engagement auprès des jeunes accueillis. Pour autant, l'intensification de la charge de travail aura également montré les limites à ne pas atteindre du service, ainsi que l'importance de maintenir un cadre de travail immuable (groupes de travail, réunions de service, réunions cliniques...). C'est ce cadre de travail qui permet à toutes et à tous de pouvoir rester engagés et de "sortir" des murs avec un cadre interne solide et fiable.

Le SESSAD de Gerland dispose d'une autorisation distincte et intervient sur le secteur géographique composé des 7^e et 8^e arrondissements de Lyon. Il est agréé pour 45 places pour des jeunes de 12 à 20 ans, présentant des troubles de la relation et des apprentissages, dont 5 places PCPE dédiées au dispositif CAP. Pour autant, la question de la territorialisation de nos actions reste toujours ouverte. En effet, s'adapter au parcours d'un jeune accompagné, c'est parfois le suivre au sens propre. Ainsi, au fur et à mesure que se construit un parcours de formation, certains jeunes accompagnés "sortent" de notre territoire institutionnel ce qui engendre une augmentation du nombre et du temps de transport. Nous sommes par ailleurs régulièrement sollicités par des parents ayant une notification pour leur enfant mais qui se heurtent à des listes d'attentes démesurées sur leur bassin de vie. Ils cherchent donc légitimement à trouver des solutions en élargissant leur périmètre de recherche. Nous devons cependant veiller à ce que notre volonté de répondre soit réaliste (au regard de la capacité du jeune à être autonome, à son éloignement, aux transports nécessaires...).

Le projet de Dispositif 2023/2027 a défini deux grands objectifs :

« Accueillir et soigner - Accompagner et soutenir ».

C'est dans ce cadre que trois missions principales se déclinent aujourd'hui :

- **Prévenir les risques de rupture dans un parcours de scolarisation en milieu ordinaire.**
- **Promouvoir et développer l'autonomie de l'enfant.**
- **Accompagner le jeune (et ses proches) dans une insertion sociale au sein de son bassin de vie.**

Hébergement séquentiel

L'équipe de l'hébergement séquentiel comprend deux postes d'éducateurs spécialisés, un poste de moniteur éducateur et un poste de surveillant de nuit auxquels s'ajoutent un temps de psychologue et de médecin psychiatre.

Les jeunes sont accueillis par groupes avec des objectifs spécifiques pour chacun d'entre eux qui sont contractualisés avec la famille et la personne accompagnée. Il faut ici noter que l'accueil d'un jeune nécessite parfois plusieurs mois pour recueillir l'adhésion de tous. L'enjeu de la séparation implique de pouvoir accepter ce qui est difficile, voire souffrant, dans une dynamique familiale. Il est alors question de place, celle qu'on souhaite, qu'on a, celle qu'on a peur de perdre et au finale celle qu'on retrouve. L'ensemble de ces questions est travaillé en amont et demande un temps parfois long d'acceptation.

Cette année 2022 est essentiellement marquée par deux points majeurs :

- L'équipe a enfin pu construire et réaliser, avec le groupe de jeunes, un transfert en juin 2022 qui a permis à tous de clôturer l'année scolaire en renforçant les liens de solidarité entre les jeunes.
- Les mouvements de personnels ont impacté fortement l'équipe. Ainsi, en fin d'année scolaire le surveillant de nuit a cessé d'exercer au sein de l'établissement, deux éducatrices ont postulé sur les services d'accompagnement de jour. Nous avons pu organiser ces mobilités de personnel progressivement jusqu'au mois de décembre. Nous nous sommes cependant heurtés à la carence de candidatures d'éducateurs spécialisés diplômés que nous subissons dans notre secteur depuis deux ans. Fin décembre, les deux éducateurs qui assuraient les remplacements ont fini leur mission pour s'engager dans un projet humanitaire prévu de longue date.

Principes du projet / Missions de l'ESMS

Les actions du DITEP de Gerland sont liées aux finalités de l'action sociale et médico-sociale, précisées par le code de l'action sociale et des familles dans son article L 311.1 : actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge.

Leur mise en œuvre est régie par la loi du 2 janvier 2002 dont les principes généraux sont cités ainsi : *L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1.*

Depuis 2007, le DITEP de Gerland agit dans le cadre des missions et de la réglementation liée aux Instituts Thérapeutiques Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)

« Art. D. 312-59-1. - *Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'article D. 312-59-2* ».

Le DITEP de Gerland évolue progressivement dans un fonctionnement en dispositif suite au décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé :

« *Les ITEP et les SESSAD ... peuvent fonctionner en « dispositif intégré », dans le cadre d'une convention conclue notamment avec la MDPH, l'ARS, les organismes de protection sociale, le rectorat et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt. Ce mode de fonctionnement vise à faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins* ».

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Présentation des publics accompagnés :

Les notifications reçues dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
6	8	5	5	9	11	0	4	7	1	9	4	69
Les prises de contact à l'initiative des parents												
Les relances à l'initiative de l'établissement												

Les notifications reçues dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
4	2	4	4	2	3	1	4	2	5	0	7	38
Les prises de contact à l'initiative des parents												
2	2	3	3	2	2	0	1	1	4	0	6	26
Les relances à l'initiative de l'établissement												
		1	1	0	0	0	3	0	1	0	1	7

Sur la partie ambulatoire nous observons cette année une augmentation des notifications reçues et portées par les familles, à hauteur de l'année 2020. Les prises de contacts à l'initiative des parents montrent, entre autres, des situations de jeunes très en tension, sur le plan scolaire, social et de fait bien souvent familiale. Nous sommes sollicités dans l'urgence très souvent, ce qui nous a incités cette année à anticiper des fins d'accompagnements pour répondre de façon réactive avant que des fins de scolarisations ne soient prononcées par les établissements scolaires.

Plus largement, sur l'ensemble du DITEP, ces "urgences" paraissent relativement importantes cette année et ne sont pas à sous-estimer au regard de la charge et de la nature du travail à fournir dans la création du lien d'accompagnement. Les prises de contact à l'initiative des familles sont à double enjeu. Le premier est positif car il témoigne de la capacité d'adhésion et de co-construction du projet du jeune avec à minima les représentants légaux. Le second vient de ce que l'admission se fait à un moment de tension et d'épuisement de la famille et des liens intrafamiliaux. Il ne s'agit pas uniquement de devoir mobiliser parents et enfants dans l'élaboration du projet mais également de soutenir une dynamique qui s'épuise et, ainsi de répondre à des problématiques très hétérogènes (conditions de vie, projet de soin, logement, accès à l'emploi pour les plus grands...).

	Âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
	11 à 13 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	38	16	8	62
Filles	3	3	1	7
Total	41	19	9	69

Accueil de jour, Accueil de nuit

Pour les jeunes scolarisés essentiellement à l'entrée du collège, nous pouvons noter un accroissement ou une amplification des troubles relationnels, souvent observés dès le primaire.

Cet âge signant également l'entrée dans l'adolescence, est souvent une source supplémentaire de tensions au sein de la cellule familiale. Ainsi se heurtent les attentes à la fois des parents, des jeunes et des professionnels concernant l'avenir et l'orientation vers un DITEP.

	Âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	Total
Garçons	7	22	1	30
Filles	0	1	7	8
Total	7	23	8	38

Ambulatoire (SESSAD)

Nous notons cette année la poursuite de l'augmentation des demandes d'admission pour de très jeunes enfants (parfois à partir de 3 ans). Nous n'avons pu répondre favorablement pour deux motifs :

- Le premier est la question géographique. Les parents nous sollicitent car ne trouvant pas de réponse sur leur bassin de vie, en cause soit des listes d'attentes trop importantes, soit par manque de dispositif. Cette question pour de jeunes enfants est importante car la multiplication des trajets et du temps nécessaire à l'accompagnement de jeunes parfois très éloignés du service rend quasi impossible un suivi régulier.
- Le second est lié à la spécificité du handicap avec ou sans troubles associés. Ainsi, l'ensemble des demandes auxquelles nous n'avons pu répondre correspondent à des jeunes enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme diagnostiqués, porteurs de trisomie ou de déficience importante, ne relevant pas des DITEP.

	Âge des enfants et adolescent sortis dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit				
	6 à 12 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	Total
Garçons	0	6	9	14	29
Filles	0	0	2	0	2
Total	0	6	11	14	31

	Âge des enfants et adolescent sortis dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)				
	6 à 12 ans	12 à 15 ans	15 à 18 ans	Plus de 18	Total
Garçons	0	1	0	11	12
Filles	0	0	0	4	4
Total	0	1	0	15	16

Ambulatoire (SESSAD)

Si la tendance de nos sociétés est à la vitesse, à la fragmentation du temps, nous observons ici le résultat du temps nécessaire : nécessaire au lien pour qu'un jeune puisse reprendre confiance en ses capacités, nécessaire à la construction progressive d'un projet qui, à partir du projet scolaire, devient projet de vie, et enfin nécessaire pour éprouver le lien et revenir le solliciter de façon volontaire. Nous élaborons souvent le projet de sortie entre 6 mois et un an en amont de la date prévue et /ou prévisible. C'est le temps nécessaire à la fois pour penser et construire les relais indispensables sur les bassins de vie des jeunes mais aussi pour se dire-au-revoir sans que la séparation ne soit vécue comme un abandon.

Nous le voyons, aux deux "bouts" de l'accompagnement, se joue l'indispensable construction du lien, et de la temporalité pour le construire et pour le délier.

	Âge des personnes accompagnées admises dans l'année pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
	12 à 13 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	13	9	2	24
Filles	0	0	1	1
Total	13	9	1	25

	Âge des personnes accompagnées admises dans l'année pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	Total
Garçons	0	6	3	9
Filles	0	2	2	4
Total	0	8	5	13

	Âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12 pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit					
	6 à 12	12 à 13	14 à 15	16 à 17	18 à 20	Total
Garçons	0	19	32	29	17	97
Filles	0	1	0	2	0	3
Total	0	20	32	31	17	100

	Âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12 pour la partie Ambulatoire (SESSAD)				
	6 à 10	11 à 15	16 à 17	18 à 20	Total
Garçons	0	19	16	14	49
Filles	0	2	3	1	6
Total	0	21	19	15	55

Historiquement nous accueillons, sur l'ensemble du dispositif, majoritairement des jeunes pré-adolescents voire des majeurs jusqu'à 20 ans. Nous observons, depuis au moins deux ans, deux tendances dans les demandes d'admission :

- Les jeunes collégiens se trouvant dans des rapports très complexes avec leur milieu scolaire de référence. Les troubles relationnels importants, un difficile accès aux apprentissages fragilisent de façon importante leur inscription au sein des établissements scolaires. Certains ont, par exemple, déjà "vécu" une à deux exclusions, ce qui renforce leur défiance vis-à-vis des institutions et leurs souffrances dans le rapport aux apprentissages. Ces atteintes narcissiques renforcent la déstabilisation du sujet propre à l'adolescence et génèrent parfois, pour ne pas dire souvent, des conduites à risques multiples (consommation de stupéfiants, faits de délinquances, rupture de parcours, isolement...). Durant cette période, la construction du lien d'accompagnement demande davantage de temps que nous en avons l'habitude. Il s'agit de restaurer la capacité de faire confiance, de montrer la volonté de l'accueil, y compris des troubles, pour pouvoir construire avec eux et leurs parents un projet favorisant l'apaisement des relations et un maintien dans un parcours inclusif. Le travail d'accompagnement se resserre autour d'une exigence

de contenance et de constance importante car il est indispensable de stabiliser le plus de repères possibles pour rassurer les jeunes comme leurs familles.

- Les plus âgés (entre 16 et 20 ans), en première admission, se trouvent quant à eux, face à des problématiques multiples. Ils sont bien souvent en risque important de rupture de parcours scolaire et/ou de formation ainsi que de désinscription sociale. Ils ont ainsi besoin d'un accompagnement global qui ne peut se limiter au soutien d'un projet de scolarisation incluse. Nous rencontrons des jeunes présentant des troubles de la relation, des problématiques psychiques qui nécessiteraient un projet de soin conséquent adossé à des partenaires spécialisés, mais également à des problématiques de logement, de documents administratifs indispensables sur le territoire et à une inscription dans un projet professionnalisant.

Ainsi, l'observation que nous faisons l'année dernière sur la multiplication de nos missions, au risque de glissements de ces missions, se confirme. Accompagner ces jeunes entre 15 et 20 ans, c'est aujourd'hui devoir tenter de trouver des réponses en termes d'accès au soin (psychiatrique ou général), d'accès à l'emploi (formation et recherche), d'accès au logement (en bail propre, en structure sociale ou médico-sociale...). A mi-chemin entre le CHRS, la mission locale et les services de soins ou de protection de l'enfance, les missions du DITEP sont souvent d'égales urgences et génèrent une intensification du travail de chacun.

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	0
SESSAD	2 part accueil de jour
Autre établissement médico-social	7 part accueil de jour
Milieu familial	10 en ambulatoire / 16 accueil de jour
Provenance non connue	3 part ambulatoire

Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places semi-internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	40	58	102	107	8	9	174
FEV	40	57	102	106	8	9	172
MAR	40	59	102	102	8	9	170
AVR	40	59	102	100	8	9	168
MAI	40	59	102	97	8	10	166
JUI	40	55	102	91	8	10	156
JUIL	40	56	102	91	8	10	157
AOU	40	57	102	99	8	7	163
SEP	40	57	102	100	8	14	171
OCT	40	56	102	99	8	14	169
NOV	40	55	102	101	8	14	170
DEC	40	55	102	100	8	14	169
Moyenne	40	56,92	102	99,41	8	10,75	167,1
Taux file active	1,42		0,97		1,34		1,11

Ambulatoire (SESSAD)

L'augmentation de la file active cette année trouve naissance dans notre volonté d'essayer de répondre aux nouvelles demandes avant qu'elles n'évoluent négativement. Nous anticipons certains départs programmés afin de répondre à des besoins repérés comme "urgents", ou sur sollicitation des partenaires qui nous informent d'une dégradation rapide de la situation initiale.

Pour autant, cette anticipation génère une tension importante en termes de charge de travail qui montre à ce jour nos limites quant à nos capacités de réponse. L'urgence, la complexité croissante des accompagnements obligent parfois les professionnels à prioriser des actions qui ne l'étaient pas jusqu'à maintenant en termes de médiations individuelles ou groupales, de fréquence, de lieux

et/ou d'horaire. Ces priorisations relèvent du travail de l'équipe pluridisciplinaire institué chaque semaine.

Nous devons reconnaître ici la densité de ce travail : les situations de jeunes mises à l'ordre du jour se multiplient tout comme les élaborations de projets complexes. Nous sommes confrontés alternativement à des situations où nous devons veiller à ce qu'un jeune reste "mobilisable" malgré ses absences (souvent en lien avec des troubles psychiques émergeant à l'adolescence) et, à d'autres, qui relèveraient presque d'un établissement, si ce n'était l'importance du lien d'accompagnement construit qui soutient la fragile inclusion scolaire.

A ce jour, la tendance observée sur l'ambulatoire se confirme également de plus en plus sur l'accueil de jour. En effet, force est d'admettre malgré tout que nous touchons aux limites de notre organisation en terme d'intensité du travail, notamment si nous voulons maintenir notre exigence de qualité, dans l'accompagnement, et reconnaître le temps nécessaire à la construction du lien et celui indispensable pour permettre l'auto-détermination des familles et des jeunes dans l'élaboration des projets.

Sectorisation des admissions réalisées sur l'ensemble du DITEP			
Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
69300 Caluire et Cuire	1		1
69740 Genas	1		1
69003 Lyon	1		1
69007 Lyon		2	2
69008 Lyon	10		10
69009 Lyon	1		1
69100 Villeurbanne	5	1	6
69120 Vaulx-En-Velin	3		3
69140 Rillieux La Pape	1		1
69310 Pierre-Bénite	1		1
69200 Vénissieux	3	2	5
69650 Quincieux	1		1
69570 Dardilly	1		1
69600 Oullins	1		1
69800 Saint-Priest	3		3
Total	33	5	38

Sectorisation des jeunes présents en fin de période (pour l'ensemble du DITEP)			
Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
38080 Isle D'Abeau			
38110 La Tour Du Pin	1		1
69001 Lyon	2		2
69002 Lyon	2		2
69003 Lyon	12		12
69004 Lyon	1		1
69005 Lyon	2		2
69006 Lyon		1	1
69007 Lyon	22	2	24
69008 Lyon	27		27
69009 Lyon	2	1	3
69100 Villeurbanne	10	2	12
69110 Sainte Foy Les Lyon	2		2
69120 Vaulx-En-Velin	9		9
69140 Rillieux La Pape	5		5
69150 Décines	3		3
69190 Saint Fons	2	1	3
69200 Vénissieux	17	2	19
69210 L'Arbresle	1		1
69230 Saint Genis Laval	1		1
69570 Dardilly	1		1
69270 Saint Romain Au Mont D'or	1		1
69300 Caluire Et Cuire	2		2
69310 Pierre Bénite	1		1
69330 Meyzieu	2		2
69540 Irigny	1		1
69600 Oullins	4		4
69630 Chaponost	1		1
69650 Quincieux	1		1
69740 Genas	2		2
69800 Saint-Priest	9		9
Total	146	9	155

Situation des sortants pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire	3		3
Emploi secteur protégé	2		2
Poursuite Formation professionnelle	5	1	6
Réorientation ESMS	6		6
Recherche d'emploi /mission locale	6		6
Situation de rupture sociale			
Sans solution (connue)	7	1	8
Demande RQTH			
TOTAUX	29	2	31
Dont exclusions prononcées par l'établissement	0	0	0

Situation des sortants pour la partie Ambulatoire (SESSAD)				
		Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire		2	2	4
Emploi secteur protégé				
Poursuite Formation professionnelle		6	2	8
Réorientation ESMS		1		1
Recherche d'emploi /mission locale		1		1
Situation de rupture sociale				
Sans solution (connue)		2		2
Demande RQTH				
TOTAUX		12	4	16
Dont exclusions prononcées par l'établissement		0	0	0

Durées d'accompagnement dans l'ESMS pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
Personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	24	< 1 an	2
> 1 an et < 2ans	17	> 1 an et < 2ans	5
> 2ans et < 3ans	15	> 2ans et < 3ans	4
>3 ans et <4 ans	20	>3 ans et <4 ans	3
> 4 ans et < 5 ans	10	> 4 ans et < 5 ans	9
> 5ans et < 6 ans	6	> 5ans et < 6 ans	1
> 6 ans	8	> 6 ans	7
	100		31

Durées d'accompagnement dans l'ESMS pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
Personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	12	< 1 an	1
> 1 an et < 2ans	9	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	11	> 2ans et < 3ans	2
>3 ans et <4 ans	7	>3 ans et <4 ans	1
> 4 ans et < 5 ans	9	> 4 ans et < 5 ans	3
> 5ans et < 6 ans	3	> 5ans et < 6 ans	5
> 6 ans	4	> 6 ans	3
	55		16

Durée Moyenne en jours pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
31	45244

Sur la partie accueil de jour, accueil de nuit, la durée moyenne de séjour pour les sortants est de 4 ans.

Durée Moyenne en jours pour la partie Ambulatoire (SESSAD)	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
16	25 725

Sur la partie ambulatoire, la durée moyenne de séjour pour les sortants est de 4 ans et 5 mois.

Lorsqu'un jeune est accueilli au DITEP, nous essayons de comprendre ses besoins et ses ressources dans une première étape dite exploratoire. C'est à l'issue que nous précisons, avec le jeune et sa famille, son projet d'accompagnement. Nous constatons, pour certains, que le lien se tisse alors même que les besoins repérés nécessiteraient un accompagnement plus spécifique (soit dans un changement de modalité, soit en termes de soins). Nous trouvons néanmoins, dans la mise en œuvre progressive du dispositif, des ressources nouvelles afin de fluidifier le parcours des jeunes accueillis. Il nous faut aujourd'hui pouvoir "fixer" nos processus et consolider les articulations inter-modalités d'accueil.

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit							
	Déficiences intellect.	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la comm.	Autres déficiences	TOTAL
à titre principal	3	14	9	15	89	1	131
à titre associé	3		11	26	42	3	85

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences pour la partie Ambulatoire (SESSAD)							
	Déficiences intellect.	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la comm.	Autres déficiences	TOTAL
à titre principal	3	8	15	10	35	0	71
à titre associé	9	3	6	8	36	1	63

Nous notons, cette année encore, une importante hétérogénéité des jeunes accompagnés avec des admissions très larges, tant en termes de secteurs que de troubles repérés. Outre les troubles du comportement et de la communication, qui constituent une petite majorité des jeunes accueillis, les troubles du psychisme, les troubles du langage et des apprentissages, les troubles du spectre autistique et les déficiences intellectuelles constituent aujourd'hui une part non négligeable des accompagnements réalisés par le DITEP. Face à l'hétérogénéité observée de façon croissante d'année en année, il nous faut chercher sans cesse à développer des partenariats étroits avec les services de soins spécialisés (psychiatriques, instrumentaux, neuro-pédiatriques...), alors même que nous observons un maillage de moins en moins important de ces services tant sur notre territoire d'intervention que sur ceux des jeunes accueillis.

HOSPITALISATIONS dans l'année 2022 pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	1	7
Autres services	1	85

Ces deux situations concernent des jeunes ayant besoin de soin psychiatriques, associés pour l'un d'eux à des problèmes somatiques graves mettant en cause son maintien à domicile.

HOSPITALISATIONS dans l'année 2022 pour la partie Ambulatoire (SESSAD)		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	1	30
Autres services	0	0

Il a fallu presque un an et demi de travail de la part de l'équipe pour qu'un jeune accepte l'idée même de pouvoir prendre soin de lui et que nous puissions l'accompagner dans sa démarche de soin (cf. addiction multiples). Durant cette période les risques de rupture d'accompagnement ont été importants.

Évolution de la population

L'évolution du profil des adolescents admis vient réinterroger nos pratiques professionnelles notamment au regard :

- D'un phénomène d'absentéisme assez marqué des jeunes,
- D'une désaffection à l'égard des modalités d'accompagnement en groupe, notamment pour les grands adolescents.

La proportion de très grands adolescents et jeunes adultes dans l'effectif des jeunes suivis augmente. Ces prises en charge ont du mal à s'inscrire dans la continuité et l'arrêt des suivis reste problématique car le plus souvent, ces jeunes se trouvent encore dans une situation sociale et professionnelle précaire, et une situation familiale transitoire qui inquiète les professionnels.

Scolarité

Bilan de l'unité d'enseignement de l'accueil de jour sur l'année 2022

Scolarisation des jeunes de l'accueil de jour dans le milieu ordinaire :

- *Créer le partenariat avec les établissements scolaires : rechercher les établissements scolaires partenaires et autres établissements de formation*

Les années précédentes ont été principalement axées sur la mise en place de deux unités d'enseignement externalisées (UEE) au sein du collège Professeur Dargent à Lyon 3^{ème} et de la Cité scolaire Sembat-Seguin à Vénissieux.

Maintenant que ces deux UEE fonctionnent, ont trouvé leur place et sont repérées au sein des établissements, nous souhaitons développer un travail avec ces deux établissements autour du "donnant-donnant" :

- Etre personne ressource : chaque enseignant, au sein de ces deux établissements, assure une permanence de 2 heures par semaine pour être personne ressource auprès des équipes pédagogiques voire éducatives. Ils se rendent donc disponibles pour échanger sur certaines problématiques des jeunes scolarisés au sein de ces établissements (que ce soit sur des troubles ou des difficultés de comportement) en s'appuyant sur un fichier ressource élaborée par l'enseignante au sein de l'UEE collège.

- Co-intervention avec certains enseignants : sur le lycée, l'enseignante du DITEP a créé un projet avec une enseignante accueillant des élèves allophones arrivant autour de la lecture et de l'écriture. Certaines séances se déroulent avec les élèves de ces 2 dispositifs.

- Temps d'observation d'un jeune en difficulté : sur le collège, l'éducateur peut, à la demande de l'équipe pédagogique et de la direction, proposer une observation puis des pistes de réflexion grâce à des outils spécifiques (grille d'auto-évaluation, grille de diagnostic des difficultés/troubles). Cette observation se fait durant trois créneaux de cours différents suivis d'un entretien.

- Temps de remédiation pédagogique (1h/semaine) : sur le collège, l'enseignante du DITEP reçoit certains élèves de 6^{ème} qui ont de grosses difficultés d'apprentissage ou qui ont du mal à s'adapter aux conditions de travail au sein du collège pour travailler certaines compétences scolaires et la méthodologie (organisation, planification...).

- *Maintenir le lien entre les établissements partenaires et l'unité d'enseignement*

Afin de renforcer les liens entre le DITEP et les collèges, nous avons créé un pôle "scolarisation partagée" sur l'unité des 12-15 ans et "d'accompagnement extérieur" pour les 14-20 ans. Ce pôle est constitué, pour l'accompagnement au quotidien de ces jeunes, d'éducateurs et d'enseignants, avec des rôles et missions très spécifiques.

Rôle de l'enseignant :

- Soutenir dans les apprentissages des jeunes en scolarité partagée.
- Compenser les apprentissages qui ne sont pas dispensés aux élèves dans leur établissement scolaire au vu de leur emploi du temps partagé.
- Être personne ressource auprès des enseignants des établissements scolaires accueillant nos élèves.
- Faire le lien pédagogique avec les enseignants accueillant les élèves en scolarité partagée.

Rôle de l'éducateur :

- Proposer des temps éducatifs sur la structure ou au sein de l'établissement scolaire répondant aux besoins des jeunes en scolarisation partagée.
- Être personne ressource auprès des établissements accueillant les jeunes en scolarité partagée en participant aux bilans réguliers.

Intégrations scolaires				
Structure scolaire sur la période	Inclusion sur la période Nombre de jeunes			
	Non	Oui	Total	%
Collège classe ordinaire	4	11	15	39.5%
Lycée	0	0	0	0,0%
Lycée professionnel / EREA	7	10	17	44,7%
SEGPA	0	6	6	15.8%
Total	11	27	38	

Diplômes de l'Education Nationale obtenus par les jeunes de l'accueil de jour

- **ASSR 1 :**

Sur les 16 élèves inscrits : 13 élèves ont été admis et 3 élèves ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage).

- **ASSR 2 :**

Sur les 17 élèves inscrits : 12 élèves ont été admis et 5 élèves ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage).

- **Certificat de Formation Générale (CFG) :**

Au sein de l'établissement :

Sur les 15 élèves inscrits : 7 élèves ont été admis.

Pour les jeunes en scolarité partagée sur d'autres établissements :

Sur 6 élèves inscrits : 4 élèves ont été admis.

- **Diplôme national du Brevet (DNB):**

Pour les jeunes en scolarité partagée sur d'autres établissements :

Sur les 2 élèves inscrits : 2 élèves ont été admis.

- **Cellule d'Accompagnement Pluridisciplinaire (CAP):**

3 jeunes ont obtenu un CAP cette année.

- **Bac Professionnel :**

Un jeune a obtenu un Bac professionnel cette année.

Bilan de l'unité d'enseignement

Les différentes réorganisations proposées au cours des dernières années au sein de notre structure permettent, entre autre, de favoriser l'accessibilité scolaire.

Scolarisation partagée ou extérieure :

La mise en place des deux dispositifs "scolarisation partagée" et "accompagnement extérieur" permettent, notamment, la médiation nécessaire qui encourage et aide le milieu ordinaire à regarder les agissements, les réactions parfois inadaptées de ces jeunes comme des symptômes de leur handicap. Ces dispositifs sont, pour les élèves, un moyen de les accompagner dans leur posture d'élève et de citoyen dans le milieu ordinaire. L'une des missions de l'enseignant spécialisé consiste à être une personne ressource auprès des professionnels des établissements du milieu ordinaire. Cette mission implique un partenariat, une connaissance entre les différents acteurs du projet du jeune, des échanges et des rencontres régulières entre ces différents acteurs, avec le jeune au centre du projet.

Scolarisation au sein d'une UEE :

Les deux Unités d'Enseignement Externalisées tendent à être un lieu de transition avant un retour vers une scolarisation partagée. Elles permettent entre autres :

- De travailler la socialisation avec des pairs dans un environnement différent, autre que celui du DITEP.
- A certains jeunes qui ont eu uniquement une scolarité en interne sur le DITEP de découvrir ce qu'est un collège ou un lycée (démystifier le lieu collège ou lycée).
- De travailler sur les exigences demandées aux élèves en collège et au lycée (ponctualité, présence régulière...).
- De rassurer nos élèves sur leurs compétences et connaissances scolaires via des temps d'inclusion dans différentes matières, voire sur des temps en ateliers (SEGPA ou lycée professionnel).

Scolarisation uniquement en interne :

Les adolescents accueillis, en interne, sur le DITEP de Gerland ont pour la grande majorité un parcours chaotique dans le système scolaire ordinaire. Leurs parcours sont souvent « entachés » d'exclusions, d'échecs, de déscolarisations. L'unité d'enseignement en interne a pour objectifs de :

- Trouver ou de retrouver le désir et le plaisir d'apprendre.
- Permettre de connaître ses capacités et ses difficultés pour oser se risquer.

Elle est pour ces jeunes une transition obligatoire avant un retour vers le milieu ordinaire.

Yohan PONCET, coordinateur pédagogique

Bilan de la scolarisation, partie ambulatoire/SESSAD, sur l'année 2022

Nous observons cette année encore un accroissement des ruptures de scolarité notamment pour les plus âgés que nous accompagnons.

Un jeune présentant une phobie scolaire est inscrit au CNED ; notre accompagnement se fait essentiellement à domicile ou en consultation au service. L'objet de travail est alors de l'aider à reprendre confiance et l'inciter à "sortir" très progressivement de son domicile.

Trois jeunes sont en recherche d'emploi et de logement.

Deux ont mis fin à leur scolarité en cours d'année du fait d'un cursus "à défaut" en raison du manque de place dans les filières qu'ils souhaitaient. L'objet de travail est alors de les accompagner à la reconstruction d'un projet crédible et de les soutenir pour qu'ils ne se perdent pas dans une errance préjudiciable.

Trois autres ont été dans des parcours scolaires chaotiques marqués par des exclusions et des réaffectations parfois multiples.

D'une manière générale, pour une part d'entre eux, nous nous appuyons sur l'offre d'ateliers pré-professionnels du DITEP afin de soutenir une dynamique de travail et un rythme de vie. Ces ateliers sont parfois l'occasion de se remobiliser autour d'un projet nouveau.

Insertion professionnelle

Accompagner un jeune dans une démarche d'insertion, qu'elle soit sociale, scolaire ou professionnelle, c'est "faire faire avec" et "pas à la place de" et c'est à chaque fois un parcours unique suivant la personne.

Les objectifs du **pôle Insertion Social Accompagnement (I.S.A.)**, s'articulent autour de trois axes pouvant être travaillés en interconnexion, à savoir :

- Accompagner à concrétiser un projet de formation professionnelle et/ou d'emploi (milieu ordinaire ou protégé) et de vie.
- Accompagner à créer du lien social tout au long de l'accompagnement et pour l'après DITEP.
- Aider à connaître ses droits et devoirs et accompagner dans les démarches administratives diverses (santé, justice, citoyenneté, logement...).

Les objectifs de l'intervention des chargées d'insertion se construisent en suivant les axes de travail du PPA pour intervenir en support des équipes dans un lien avec le référent régulièrement ou ponctuellement. Ce peut être des interventions directement auprès du jeune ou pas, au cours de rendez-vous individuel ou groupal, pour travailler les thématiques suivantes :

- Développer la connaissance de soi
- Déterminer ses atouts et ses freins
- Définir ses besoins
- Connaître ses centres d'intérêts et ses motivations
- Aider à prendre confiance en soi
- Aider à acquérir des comportements adaptés et une posture d'adulte
- Accepter et réfléchir à sa situation de handicap
- Découvrir le milieu du travail protégé, des ESAT ou ESAT d'insertion...
- Visites et stages

et / ou :

- Découvrir le milieu du travail ordinaire
- Rechercher des informations sur les métiers, les formations
- Réaliser des visites, des stages
- Repérer les institutions Pôle Emploi, Cap Emploi..., les structures partenaires nécessaires et/ou aidantes pour son projet
- Réaliser un CV, une lettre de motivation
- Être en capacité d'appeler un employeur, de se présenter à lui de façon adaptée
- Maîtriser un minimum l'outil informatique pour le quotidien (envoyer, recevoir mail, pièces jointe...)
- Il s'agit ainsi de répondre aux questions relatives à :
- L'élaboration d'un projet, la connaissance de soi (ses atouts, ses difficultés...)
- L'insertion professionnelle
- L'insertion par le logement
- L'accompagnement dans des démarches d'accès aux droits commun sur les volets insertion, logement et soins...)

Les **ateliers préprofessionnels** du DITEP sont, quant à eux, les médiations privilégiées pour initier les jeunes accueillis au monde du travail. C'est souvent leur première expérience dans un environnement nécessitant une meilleure maîtrise d'eux-mêmes concernant leurs troubles du comportement, mais également la première étape de remobilisation dans les apprentissages.

Les éducateurs, comme les éducateurs techniques spécialisés, accompagnent et encouragent chaque effort du jeune vers une motivation à faire des stages ou découvrir une nouvelle branche professionnelle.

File active, intensité d'accompagnement et liste d'attente

File active annuelle pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
106	25	31	131

Au vu de la taille de l'établissement et du taux de rotation important des effectifs (insertion, rupture etc.) et au regard du nombre de notifications reçues, nous constatons une très faible liste d'attente à l'admission. Néanmoins l'intensité des troubles des jeunes accueillis en interne a pu accroître le délai d'accueil effectif dans les groupes.

File active annuelle pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
58	13	16	71

L'ACTIVITE

Données chiffrées des usagers

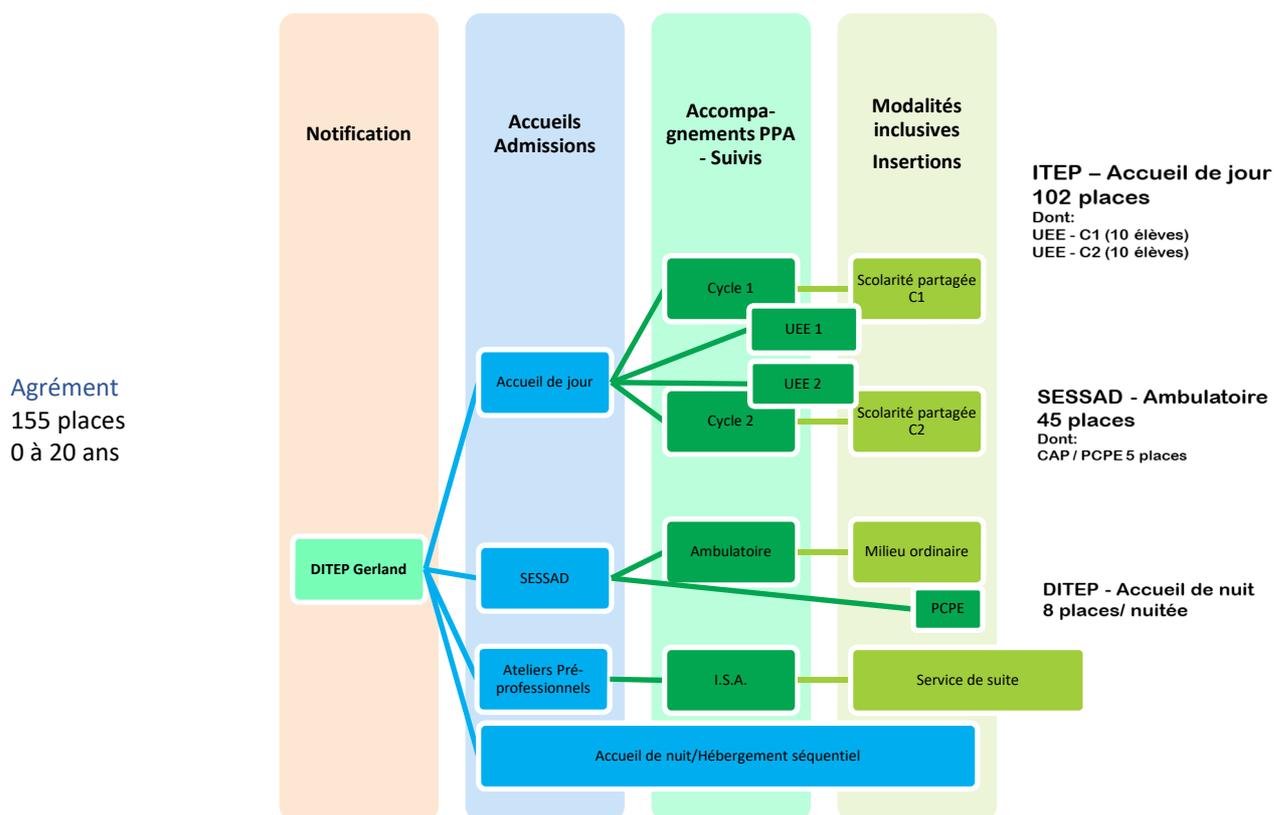
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2022
Nombre de jours d'ouverture	21	14	23	15	20	22	10	8	22	21	17	15	208
Niveau d'activité contractualisé	21	14	23	15	20	22	10	8	22	21	17	15	208
Capacité totale autorisée l'établ.	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	
File active contractualisée	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	
Total effectif admis	116	115	111	109	107	101	101	106	114	113	115	114	
Semi-Internat Capacité autorisée	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	
Semi internat file active contractualisée	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	
Semi internat File active accompagnée	107	106	102	100	97	91	91	99	100	99	101	100	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	1 928	1 285	2 111	1 377	1 836	2 020	918	734	2 020	1 928	1 561	1 377	19 094
Total journées réalisées	2 112	1 342	2 339	1 402	1 681	1 983	741	508	1 733	1 648	1 421	1 151	18 061
Taux présence	98,60%	93,98 %	99,70 %	91,63 %	82,40%	88,37%	72,65%	62,25%	77,23%	76,94%	81,95%	75,23%	
Taux présence cumulé		96,75 %	97,92 %	96,63 %	93,57%	92,57%	90,98%	89,25%	87,55%	86,28%	85,90%	85,13%	
Ecart du mois	184	57	228	25	-155	-37	-177	-226	-287	-280	-140	-226	-1 033
Ecart cumulé	184	241	469	494	339	302	125	-101	-388	-668	-807	-1 033	
Internat Séquentiel places autorisées	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Internat File active contractualisée	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	
File active accompagnée	9	9	9	9	10	10	10	7	14	14	14	14	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	151	101	166	108	144	158	72	58	158	151	122	108	1 498

Total journées internat réalisées	89	64	103	64	118	109	48	38	107	100	93	70	1 003
Valorisation journées internat sur transferts							36						36
TOTAL JOURNEES INTERNAT	89	64	103	64	118	109	84	38	107	100	93	70	1 039
Taux présence	52,98%	57,14 %	55,98 %	53,33 %	73,75%	61,93%	105 %	59,38%	60,80%	59,52%	68,38%	58,33%	
Taux présence cumulé		54,64 %	55,17 %	54,79 %	58,87%	59,46%	63,10%	62,88%	62,58%	62,22%	62,76%	62,44%	
Ecart du mois	-62	-37	-63	-44	-26	-49	12	-20	-51	-51	-29	-38	-459
Ecart cumulé	-62	-99	-162	-206	-232	-281	-269	-289	-340	-391	-421	-459	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2022
Ambulatoire Capacité autorisée	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
Accompagnement ambulatoire file active contractualisée	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	56,0	
File active accompagnée	58	57	59	59	59	55	56	57	57	56	55	55	
Activité prévisionnelle budgétaire en actes	336	224	368	240	320	352	160	128	352	336	272	240	3 328
TOTAL ACTES REALISES	407	243	358	281	390	391	239	150	305	311	336	256	3 667
Taux présence	121,13%	108,48 %	97,28 %	117,08 %	121,88%	111,08 %	149,38%	117,19%	86,65%	92,56%	123,53%	106,67%	
Taux présence cumulé		116,07 %	108,62 %	110,36 %	112,84%	112,50 %	115,45%	115,55%	111,45%	109,20%	110,46%	110,19%	
Ecart du mois	71	19	-10	41	70	39	79	22	-47	-25	64	16	339
Ecart cumulé	71	90	80	121	191	230	309	331	284	259	323	339	

Les activités récurrentes

Qu'il s'agisse de l'accueil de jour ou d'un accueil par le SESSAD, le jeune et sa famille bénéficient d'un accompagnement porté par une équipe pluridisciplinaire de référence : enseignants, éducateurs spécialisés/techniques/sportifs, thérapeutes et assistantes de service social.

En transversalité, les personnes accueillies peuvent également profiter de **l'hébergement séquentiel** et du plateau technique avec différents **ateliers préprofessionnels** : boulangerie, métiers du bâtiment et construction (maçonnerie, plomberie, menuiserie), entretien des espaces verts, cuisine.



En ITEP, les groupes et les équipes sont répartis par tranches d'âges divisées en deux :

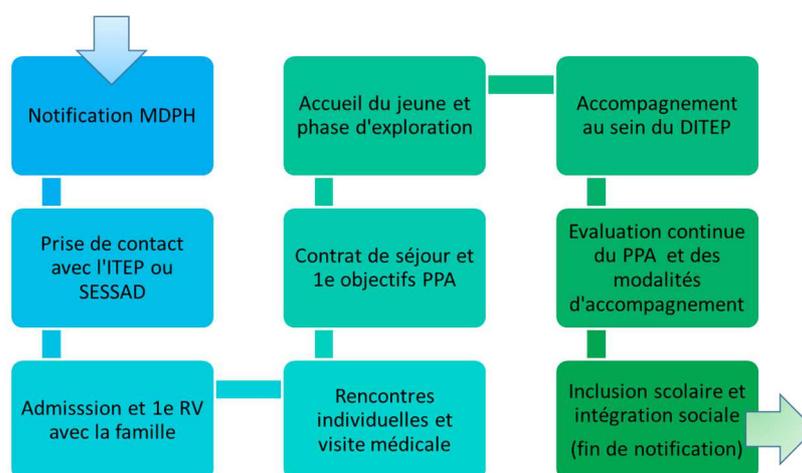
- **Cycle 1** pour les 11-14 ans,
- **Cycle 2** pour les 15 ans et plus

Pour chaque **modalité d'accompagnement**, ce sont les **inscriptions** et le **parcours de scolarisation** qui définissent l'équipe professionnelle de référence :

- « **Interne** » : la scolarité est entièrement suivie dans les murs du DITEP. Les jeunes sont déscolarisés depuis plusieurs semaines, voire des mois, et n'ont plus de scolarisation en milieu ordinaire.
- « **UEE** » : la scolarité est suivie en interne mais la classe d'élèves est accompagnée en Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) où 10 places sont conventionnées pour que cette classe se déroule au sein d'établissements partenaires : le Collège Pr. Marcel Dargent, à Lyon 3ème et le lycée de la Cité scolaire Sembat-Seguin, à Vénissieux. L'évaluation des capacités du jeune à tenir une posture d'élève détermine son inscription en classe UEE. Certains pourront prétendre à des temps d'inclusion en classe au sein même du collège ou lycée partenaire.
- « **Scolarité partagée** » entre le DITEP et le collège de secteur, le lycée ou école d'apprentissage : l'élève bénéficie d'un temps de classe spécifique identifiée par les équipes pédagogiques des deux établissements.
- **Ambulatoire** : la scolarité est pleinement suivie en milieu ordinaire (SESSAD)

- **CAP** (Cellule d'Accompagnement Pluridisciplinaire) ou **PCPE** (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) : porté par l'équipe du SESSAD, le PCPE ajoute la possibilité de soutien de l'équipe pédagogique de l'école ou collège partenaire (Collège Henri Longchambon et l'école élémentaire Jean Giono, à Lyon 8^{ème}). Les besoins sont repérés par l'établissement pour des jeunes qui n'ont pas de notification MDPH. Le binôme professionnel du SESSAD vient partager son expérience et son expertise, à la demande des familles, via l'établissement de l'élève. L'accompagnement auprès du jeune est direct ou indirect et se fait de manière complémentaire à celui déjà porté par les équipes pédagogiques des établissements partenaires. Les interventions se pensent conjointement tant sur le plan scolaire que sur le champ thérapeutique et éducatif.

Tout au long de leur parcours au sein du DITEP, voici le détail des grandes étapes d'identification des besoins et des attentes des jeunes et de leur famille. De la notification à la sortie, les équipes de professionnels s'efforcent de coconstruire, de diagnostiquer et d'évaluer ces besoins pour adapter et respecter la mise en œuvre de leurs accompagnements pluridisciplinaires.



Après avoir reçu une notification de la MDPH orientant le jeune vers un DITEP, et précisant ou non la modalité d'accueil dans le DITEP (accueil de jour, accueil de nuit, ambulatoire), les responsables légaux font la démarche d'inscrire leur enfant et prennent contact avec notre établissement ou service. Ceci peut être considéré comme **l'expression première d'un besoin particulier déjà identifié**, et le signe d'une démarche autodéterminée. Néanmoins, certaines familles peuvent mettre plusieurs années avant de prendre contact avec nous ou attendre une situation extrême, forcée par le risque d'une déscolarisation ou d'une exclusion de leur enfant de l'école ou du collège. Cela témoigne avant tout d'un besoin de reconnaissance de la souffrance vécue par le jeune et sa famille, nécessitant une attention particulière, leur imposant une place singulière dans la société.

Au cours du processus d'admission, lors des premières rencontres avec la famille, l'équipe entend en premier lieu les parents exprimant leurs besoins d'aide ou leur réticence en termes d'accompagnements thérapeutiques, éducatifs et sociaux. En revanche, ils sont souvent plus dans l'expression d'attentes et d'exigences concernant une visée inclusive scolaire et professionnelle de leur enfant ou adolescent. Ce sont d'abord leurs inquiétudes qui s'expriment dans leurs discours : comment sortir de cette situation ? quel avenir pour mon enfant ? sera-t-il ou sera-t-elle en sécurité avec d'autres jeunes "en difficulté" ? quelle place va-t-on lui accorder ?

Les jeunes, quant à eux, arrivent avec un avis plus tranché ou résigné lors de leur orientation en DITEP. Leur demande la plus fréquente est de pouvoir rester ou retourner "*en école normale*", ou encore trouver un moyen d'échapper à toutes ces contraintes car ils ne comprennent pas, à priori, la plus-value d'un accompagnement spécifique. La plupart d'entre eux savent qu'ils font "*des bêtises*" à l'école ou à la maison mais tous affirment qu'ils ne sont "*pas fous*".

En amont de la contractualisation de l'accompagnement, les professionnels de l'établissement (ITEP) ou service SESSAD) sollicités font tout un recueil d'informations auprès de la famille et des différents partenaires (école, soin, social comme PJJ et ASE). Cela permet d'anticiper les attentes ou les appréhensions du jeune et sa famille et d'étudier, avant les premiers rendez-vous d'admission, la flexibilité de nos capacités d'accueil et de rencontres. C'est également un préalable à l'identification des besoins d'accompagnement et d'orientation dans le dispositif.

C'est donc dès leur accueil que les professionnels s'appliquent à **rassurer les jeunes et leurs familles en prenant le temps de présenter le but de notre accompagnement à visée inclusive et soignante**. Les parents et leur enfant sont également informés de leurs droits et confirmés dans leur autorité de pouvoir décider de l'orientation dans le DITEP de Gerland. L'enjeu reste la mobilisation des capacités et des compétences de chacun afin de valoriser ses ressources propres. Le travail en interdisciplinarité va également permettre de mettre en avant les potentialités que les jeunes ne sont plus en mesure de voir par eux-mêmes lorsqu'ils arrivent dans le DITEP et petit à petit, il les accompagne vers une autonomie d'accès aux apprentissages, à la professionnalisation et tous dispositifs de droit commun.

Nombre total de situation d'adolescents reçus pour la partie Accueil de jour, Accueil de nuit			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions		
Garçons	Filles	Total			Garçons	Filles	Total
33	2	35	1	9	24	1	25

Nombre total de situation d'adolescents reçus pour la partie Ambulatoire (SESSAD)			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions		
Garçons	Filles	Total			Garçons	Filles	Total
15	3	18	0	5	10	3	13

Ambulatoire (SESSAD)

Les situations de refus d'admission sont à mettre en lien avec ce que nous notions concernant les notifications notamment pour les très jeunes enfants. Lorsque nous sommes sollicités par des familles, nous essayons de répondre à leur demande de rencontre si elles ne se représentent pas l'activité d'un DITEP. Il s'agit de premières démarches assez larges de la part des familles qui, pour certaines, ont déjà essuyé plusieurs refus de la part de service ou établissement appropriés aux troubles de leurs enfants (TSA, Déficience, Maladie spécifique). Nous ne pouvons que faire ensemble le constat de notre incapacité à répondre directement à leur demande. Nous essayons malgré tout de les accompagner en recherchant avec eux de nouvelles pistes d'orientation, de nouveaux soutiens, y compris au sein même de notre association.

ATELIERS :

Les ateliers sont accessibles à l'ensemble des jeunes accompagnés par le DITEP (accueil de jour et SESSAD).

Cette année 2022 est marquée par le plein essor de l'atelier boulangerie mis en place par une éducatrice technique spécialisée déjà en poste depuis plusieurs années et qui s'est formée spécifiquement pour cet atelier. Les activités des autres ateliers ont été maintenues, à l'exception de l'atelier cuisine suspendue en septembre suite au départ de l'éducateur technique et à son non-remplacement à ce jour, faute de candidature.

Espaces verts : une activité en intra et des chantiers extérieurs.

Cuisine : jusqu'en septembre, confection de recettes, dont une journée consacrée à la production du dessert de l'établissement un jour par semaine.

Plateforme bâtiment : le partenariat avec le conseil de quartier de GERLAND se poursuit.

Boulangerie : production exclusivement interne pour le moment.

Une ouverture vers d'autres DITEP a permis d'intégrer cette année encore des jeunes accompagnés par le DITEP Clair Joie situé à Saint Just d'AVRAY sur l'atelier boulangerie.

Le travail en lien avec le DITEP de La Cristallerie a, quant à lui, permis de créer des passerelles entre les ateliers et d'accueillir, de maintenir 3 jeunes mobilisés dans leur parcours d'apprentissage.

Le "plateau technique" a mis en projet la validation de compétences (CQP) avec Zéro barrière, pour une mise en œuvre prévue pour 2023 et qui profitera à l'ensemble du secteur DITEP de l'association.

LES MEDIATIONS EDUCATIVES

Les médiations éducatives constituent un support pour installer un cadre et instaurer le lien avec un groupe de jeunes.

Elles peuvent avoir des objectifs spécifiques : le bien-être, la créativité, l'expression ou venir en appui des contenus pédagogiques.

Outre les médiations traditionnelles (cuisine, musique, arts plastiques...) ayant pour objectifs principaux la construction du lien et la socialisation, plusieurs médiations plus spécifiques sont proposées.

Ambulatoire (SESSAD)

- **La médiation groupale "conte"** est une médiation interdisciplinaire, coanimée par Annelore BARRIQUAND, enseignante spécialisée, Martine THOMAS, art-thérapeute, Céline KASSAM, éducatrice spécialisée.

Ce projet littéraire s'inscrit dans la continuité des apprentissages que les jeunes reçoivent dans le cadre scolaire.

Il paraît intéressant de travailler avec eux sur les caractéristiques du conte afin d'articuler au mieux les activités de transmission du conte à travers d'autres supports de communication et de prendre conscience de l'importance de l'oralité.

Le début de séance consiste à introduire le Conte dont la lecture va être offerte, ou inviter les jeunes à se souvenir de ce qui a été lu la semaine précédente.

Le principe est de se dégager des acquis autour de l'écriture qui pourrait être attendue dans leur tranche d'âge.

Le Conte offre également la possibilité aux jeunes enfants d'affronter certains éléments de la réalité qui peuvent les perturber. Il leur permet d'articuler ce qui se passe en eux avec l'extérieur. Le Conte aide les jeunes enfants à développer leur imaginaire, il les aide à prendre du recul, à dédramatiser. Par son mécanisme thérapeutique, l'histoire permet à l'enfant de nouer un dialogue et de gérer son anxiété en évoquant, directement ou non, ce qui le trouble.

- **La médiation groupale "Equithérapie"** est une médiation portée par deux éducatrices spécialisées, Mesdame Gnonhanlou et Kassam. Cette médiation est encadrée par une professionnelle au sein d'une écurie du secteur.

Le cheval au service de la relation : il est un "partenaire" qui favorise les interactions en sortant de la relation face-à-face. Le cheval fait "tiers" et favorise la relation à l'autre : par le contact, le toucher, les sensations.

Les dimensions psychiques et corporelles sont mobilisées dans cet accompagnement : échanges verbaux, physiques, émotionnels, relationnels...

Il faut passer par le corps et l'esprit pour entrer en lien. L'animal devient le support par lequel le jeune s'ouvre à lui-même, aux autres.

L'équithérapie a pour objectif le développement d'un mieux-être général. Le jeune est appréhendé dans sa singularité et son unicité, au-delà de ses difficultés. Le mieux-être, permettant de trouver des repères évolutifs, peut être développé par un travail de réassurance, de confiance en soi, d'autonomisation, d'ouverture à la communication, de prise de conscience de son corps et de son être dans sa globalité.

Les visées éducatives sont les suivantes :

- Favoriser un bien-être général.
- Etablir une communication verbale et non verbale.
- Développer le relationnel.
- Laisser place à ses émotions, les nommer, les comprendre, les gérer.
- Induire une prise d'initiative, une confiance en soi et une valorisation du jeune.
- Mettre en valeur le fonctionnement psychomoteur pour aller vers un mieux-être physique (amélioration de la posture, développement de l'équilibre et du tonus musculaire...).
- Développer le repérage dans l'espace.

- **La médiation groupale "cuisine"** est une médiation éducative portée par Mme Gnonhanlou, éducatrice spécialisée et qui vise à :

- Développer la relation à l'autre : par le support de la cuisine, entrer en lien avec les autres de manière détendue. Favoriser un climat de bien-être, cet atelier n'est pas professionnel mais bien un support à la relation. Les jeunes pourront apporter des recettes de la maison et les faire partager au groupe.
- Travail de socialisation : favoriser les temps d'échange, de partage. Par le biais des recettes, pouvoir échanger sur la culture, les codes, les préoccupations de chacun.
- Travail sur les codes sociaux : on ne fait pas pareil à la maison et à l'école. Comment prenons-nous le repas ? Comment accepter "les codes" en France sans "trahir" sa culture ? Comment trouver sa place en groupe ? Comment trouver des compromis ?
- Développer l'autonomie : de fait, en choisissant une recette, en vérifiant le budget, en faisant les courses. Apprendre à faire avec l'adulte, puis à côté, puis seul.
- Développer une logique et organisation : de par les dosages à faire, les temps de cuisson, de préparation à respecter, aider les jeunes à faire des liens, des déductions.
- Développer la confiance en soi : permettre aux jeunes de prendre du plaisir à réaliser, à déguster.
- Développer la valorisation : mise en valeur des productions, des réussites.
- Travailler sur la frustration : accepter de se tromper, de "rater" et recommencer. Apprendre à accepter les conseils des autres.
- Travailler l'ouverture et la découverte : partager ce que les jeunes ont produit avec le SESSAD, avec les membres de leur famille.
- Travailler sur l'équilibre alimentaire : introduire progressivement des notions basiques. Négocier pour que les jeunes acceptent de découvrir les légumes autrement.

La visée de ce groupe est de développer l'autonomie et la socialisation par une pratique culinaire basique, rassurante et valorisante.

- **Le groupe "Ciné-débat"** est une médiation interdisciplinaire co-portée par Mme BARRIQUAND, enseignante spécialisée et Mme CARRON, éducatrice spécialisée dont les objectifs sont :
 - Apprendre à être spectateur. Il s'agit ici de former le goût et susciter la curiosité et l'intérêt des jeunes pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine.
 - Découvrir le monde grâce au cinéma. Le cinéma, documentaire ou fiction peu importe, parle du monde et en représente des aspects souvent méconnus des jeunes. Des recherches documentaires peuvent être proposées pour approfondir les découvertes faites au travers du film.
 - Parler et écouter les autres parler du film. Face à une pratique trop souvent passive de la télévision, il s'agit pour l'enseignante et l'éducatrice de mettre en œuvre une attitude active des jeunes devant le film.
 - Oser s'exprimer personnellement à partir du film. Les jeunes sont invités par le dispositif projectif du cinéma à s'identifier aux protagonistes de ces récits d'apprentissage. Le travail sur le film peut alors donner à beaucoup l'occasion de parler de soi en faisant détour par l'œuvre de fiction.
 - Apprendre à analyser un film. Le film n'est pas le texte. Le cinéma a des façons de raconter, de construire les personnages, de traiter le temps et l'espace qui lui sont propres.
 - Découvrir le cinéma comme un art. Proposer des films du patrimoine, c'est à la fois constituer un univers de référence qui peut rendre lisible la création contemporaine et éprouver la capacité d'œuvres du passé à rejoindre le spectateur d'aujourd'hui dans ses préoccupations. C'est aussi permettre aux jeunes d'acquérir les premiers éléments d'une culture cinématographique en les initiant au langage de l'image et à son analyse ; en créant des réflexes méthodologiques de réflexion et d'analyse critique ; en proposant une approche pluridisciplinaire qui donnera du sens aux apprentissages.

- **La médiation sportive "Escalade"** portée par Mme Kassam en lien avec un professionnel spécialisé, vise les objectifs suivants :
 - Travailler sur le plan des émotions : peur, ténacité, persévérance. L'escalade, c'est l'art de se dépasser. L'escalade permet à chacun de s'écouter et de trouver ses stratégies pour pouvoir s'apaiser et atteindre l'objectif que l'on s'est fixé, c'est un outil idéal pour venir questionner et gérer ses émotions.
 - Travailler sa relation aux autres : l'escalade permet l'entraide, en regardant l'autre faire, en lui portant conseil. Le "faire équipe", en cherchant ensemble des solutions pour grimper jusqu'à la dernière prise quand l'un d'eux n'y arrive pas seul.
 - Travailler sur la valorisation et la confiance en soi : l'escalade traduit concrètement un objectif à atteindre. Il symbolise la persévérance et la réussite.
 - Travailler sa relation aux règles et aux cadres : l'escalade doit être pratiquée en accord avec de nombreuses règles, de sécurité et de savoir vivre. Sa pratique permettra aux jeunes de devoir intégrer ces règles afin de pouvoir profiter pleinement de cette discipline, sans danger.
 - Travailler sur un plan moteur : agilité, force, équilibre. Au-delà, le jeune s'éprouve, il prend conscience de son corps (poids sur les prises, tonus dans les doigts). La notion de prendre soin de son corps également (crampe, strap, ampoule, se protéger en connaissant son corps), et de la régularité. L'escalade est un sport qui doit se pratiquer de manière régulière.

- **Le "groupe fille"** est également reconduit cette année et est porté par Mesdames Perruchet et Kassam. Le groupe fille a pour intention de proposer aux jeunes accueillies sur le DITEP un lieu et un temps de groupe où elles puissent partager leurs questionnements, leurs ressentis et leur vécu autour de questions qui ont trait à l'adolescence en général et particulièrement à leur épanouissement en tant que jeune fille ou jeune femme.
Ce lieu permet un échange également sur les valeurs et opinions de chacune, liées à leur culture, leur entourage mais également à ce qu'elles peuvent percevoir sur les réseaux sociaux. Ceci ouvrant parfois sur des sujets qui s'éloignent des problématiques féminines pour entrer davantage dans des questions de société plus larges.

Le groupe ne se limite donc pas à la seule idée d'évoquer des sujets qui tournent autour du féminin mais de pouvoir permettre aux jeunes filles accueillies d'avoir un espace repéré à elles et pour elles. C'est un temps de groupe qui se veut sécurisant et rassurant, où chacune doit penser sa place et celles des autres, sans jugement, en permettant l'échange dans un cadre respectueux de leur vie personnelle et intime.

- **Le projet de zoothérapie**, porté par Mme Kassam, est une médiation groupale qui s'ancre dans l'observation que les jeunes ont vécu des échecs et des expériences parfois difficiles au sein de leurs différents lieux de vie (scolaire, familial, social) fragilisant leurs assises narcissiques. A travers la médiation animale, le jeune pourra être et se sentir valorisé et nourrir son estime de soi pour s'épanouir. Au travers du groupe autour de l'animal, chaque jeune pourra développer son sens du "partage", de la bienveillance et de conseil envers les autres jeunes du groupe. C'est également les responsabiliser en les mettant auprès d'un être vivant dont ils devront s'occuper et prendre soin.

- **La médiation groupale "Jeux de rôle"**, portée de façon interdisciplinaire avec un thérapeute et une éducatrice spécialisée.

Le contexte de la création de ce groupe vise à répondre aux difficultés repérées telles que :

- Trouver sa place dans un groupe.
- Comprendre les situations sociales : percevoir ce que ressent l'autre, et ses propres émotions dans des situations quotidiennes et/ou conflictuelles.
- Élaborer autour de situations qui ne peuvent pas de prime abord être pensées.
- Se mettre à la place de l'autre.
- Trouver des solutions de communication verbales ou corporelles adaptées à une situation.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Travail avec les familles

La réécriture du projet DITEP, intimement en lien avec celle du projet associatif, définit le travail avec les familles et le soutien à leur autodétermination comme un axe majeur de nos accompagnements.

Nous avons finalisé cette année la création d'un **service spécifique Insertion Sociale et Accompagnement (ISA)** avec des modalités de fonctionnement au service de l'ensemble de la communauté de travail, des jeunes et de leurs familles.

Composé des trois assistantes de service social, de deux chargé d'insertion, et d'une psychologue, ISA a été pensé pour faciliter les parcours des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, limiter les recours à la CDAPH et permettre ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins. La création de ce pôle répond à un besoin de transversalité de l'accompagnement social et de la dynamique organisationnelle qui rejoint les évolutions réglementaires et législatives actuelle. Ainsi, en tant que dispositif intégré, ce service a la responsabilité de garantir la fluidité de l'accompagnement des jeunes et prévenir des ruptures de parcours.

ISA se donne trois axes de travail transversal au DiTEP :

- **Volet insertion** qui vise à répondre aux questions relatives à :
 - L'élaboration d'un projet, la connaissance de soi (ses atouts, ses difficultés...).
 - L'insertion professionnelle.
 - L'insertion par le logement.
 - L'accompagnement dans des démarches d'accès aux droits commun sur les volets insertion, logement et soins.
- **Volet travail avec la famille** qui comporte deux modalités :
 - Travail d'accompagnement individuel des familles : nous avons fait le constat que, pour un accompagnement bénéfique des adolescents accueillis, il nous faut davantage de contacts avec la famille ou leurs responsables légaux. En effet, le travail vers l'autonomisation des adolescents passe nécessairement par la prise en compte du système d'appartenance familiale dans lequel ils ont grandi, évolué et qu'ils ont investi profondément et intensément quel que soit le niveau de difficultés rencontré.
Prendre en compte la dimension familiale permet d'avoir accès à une compréhension plus affinée du fonctionnement des liens familiaux. La nécessité d'être attentif au climat et à l'état des relations tant avec les parents que la fratrie constitue un espace de travail précieux.
 - Café Famille : nous avons organisé, de façon concomitante à la mise en place de ce travail d'accompagnement individuel des familles, la mise en œuvre d'un groupe de parents. Ce dispositif est mensuel et est porté par les assistantes de service sociale et une psychologue du DiTEP. Il a, avant tout, pour mission de restaurer la fonction parentale en partageant des expériences, en s'interrogeant et se questionnant mutuellement, en écoutant simplement d'autres parents. Le cadre proposé est une rencontre mensuelle d'une heure en dehors des murs de l'institution.
- **Volet protection et service de suite**
Il concerne les situations de protection de l'enfance ou des majeurs vulnérables. Il s'agit là d'une mission transversale à l'ensemble des modalités du DiTEP. Nous visons à apporter une veille sociale sur les situations, être personne ressource pour accompagner les décision d'instruction d'Information Préoccupante ou Signalement, tant dans l'accompagnement de la famille que dans du soutien technique à la rédaction de ces informations.

Le service de suite, quant à lui, se donne pour mission de rester à disposition des jeunes pendant les trois ans suivant leur sortie du dispositif. Le but est d'assurer une veille par l'envoi d'un courrier annuel et de répondre à leur sollicitation dans leur parcours post-accompagnement. Il peut, par exemple, répondre à des besoins d'informations ou d'aides pour certaines démarches sociales et administratives

Les partenariats et les conventions

La structuration du DITEP en cours implique de devoir se repositionner sur le territoire d'implantation du DITEP mais également de devoir considérer les bassins de vie propres aux jeunes accueillis.

Dans ce contexte, le service ISA a également pour ambition de recenser les partenariats actifs (qu'ils soient institutionnels ou personnels) mais également de participer activement à un plus grand maillage de notre réseau territorial.

Ainsi, le réseau partenarial continue de se développer sur le territoire :

- Dans le cadre de la scolarité partagée, des conventions sont établies avec l'ensemble des établissements dans lesquels sont inscrits les jeunes accompagnés par le DITEP.
Des conventions nous lient aussi pour nos unités d'enseignement externalisé avec :
 - Le lycée SEMBAT SEGUIN
 - Le collège DARGENT
- Les dispositifs et les établissements de la protection de l'enfance restent, avec l'éducation nationale, nos partenaires privilégiés. Dans le cadre de l'accompagnement global de l'enfant, nous sommes en lien récurrent avec eux. Ce travail partenarial peut directement modifier les axes des projets personnalisés et ce bien évidemment en lien et en accord avec les familles.
- Nous faisons partie du groupe de contact du Comité Local de santé Mentale (7ème et 8ème arrondissement), nous avons par exemple été sollicités pour intervenir auprès des animateurs et AES des centres périscolaires du 7ème.
- Nous poursuivons notre engagement cette année dans la vie locale via le comité de quartier de Gerland, qui contribue à élargir notre réseau afin d'inscrire au mieux les jeunes dans leur bassin de vie.
- Nous entretenons nos liens avec différents services du territoire que nous sollicitons régulièrement dans le cadre des accompagnements (la Maison des Ados, l'ADAPT, la Mission Locale, la Chambre des Métier...), il s'agit de veiller à ces liens afin de favoriser la réactivité des réponses aux besoins des jeunes.
- Des professionnels du DITEP de Gerland participent à un groupe de réflexion interinstitutionnel autour de situations complexes. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges relatif à des situations difficiles et de penser ensemble l'accompagnement possible de celles-ci. Sont présents : des professionnels de différents DITEP, le médecin responsable du pavillon pour adolescents Flavigny au Vinatier, l'adjoint au chef de service à la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une professionnelle de la protection judiciaire de la jeunesse et un inspecteur ASH ; 6 rencontres ont eu lieu en 2022.
- Une convention d'activité d'intérêt général avec l'hôpital Saint Jean de Dieu permet l'intervention du Dr Raphaël REVOL, médecin psychiatre, au sein de notre établissement à raison d'une demi-journée par semaine.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Le projet de Dispositif

Le DITEP de Gerland, s'est engagé, entre juin 2021 et février 2023, dans un travail de réécriture et d'actualisation de son projet d'établissement dans un contexte de fonctionnement en dispositif.

Ce travail, mené de manière coordonnée, concomitante et complémentaire au sein des 3 DITEP des PEP69/ML a favorisé une dynamique de secteur et la construction d'un dispositif d'accompagnement à l'échelle de l'ADPEP69/ML.

Pour ce faire, le secteur DITEP a été accompagné par champ social, un organisme engagé depuis des années dans la dynamique de fonctionnement en dispositif.

Ce projet s'est inscrit dans une démarche participative de l'ensemble des salariés des jeunes, des familles et des partenaires institutionnels.

Ce document, une fois validé par les instances dirigeantes de notre association sera transmis (au printemps 2023) à notre autorité de contrôle et de tarification.

Il devra par la suite se décliner au travers de fiches-action communes au secteur DITEP ou spécifiques au DITEP de Gerland.

La démarche qualité

Durant l'année 2022, la démarche d'amélioration continue de la qualité a été abordée au travers des travaux de réécriture du projet de dispositif :

En effet de nombreuses réunions pluridisciplinaires ont émaillé l'année. Elles ont été l'occasion de faire un diagnostic précis de la qualité de notre action. Le projet de dispositif finalisé devra tenter de répondre de manière efficiente aux carences repérées et mises en exergue (au travers des questionnaires jeunes/familles, partenaires, salariés...).

Ces temps d'échanges ont eu lieu tant au niveau du secteur DITEP de l'association qu'au niveau de l'établissement. In fine, ce travail d'une importance considérable nous permet d'envisager les 5 années à venir par le prisme de 4 fiches actions majeures au niveau du dispositif étant elles-mêmes une déclinaison des fiches actions du secteur DITEP :

- Continuer à élaborer et mettre en œuvre un fonctionnement en dispositif.
- Préserver une contenance institutionnelle au service du parcours des jeunes.
- Accompagner la construction de locaux adaptés à l'activité et au fonctionnement du DITEP

Les événements indésirables

Les événements indésirables, ayant fait l'objet d'une déclaration à l'ARS en 2022, sont les suivants :

- Le 6 juillet 2022 : consommation d'alcool durant le temps de travail en situation d'encadrement de jeunes par un salarié et un intérimaire.
- Le 31 août 2022 : agression d'une psychologue par plusieurs jeunes à proximité de l'établissement alors qu'elle regagnait son véhicule, suivie de provocations diverses à l'encontre de la direction.
- Le 26 octobre 2022 : agression sexuelle d'un jeune par 4 adolescents.
- Le 13 décembre 2022 : fermeture provisoire de l'accueil de nuit faute de candidature pour les deux postes d'éducateurs et de surveillant de nuit à pourvoir.

Comme indiqué précédemment, à cela s'ajoute l'enquête diligentée par l'association relative à des faits de harcèlement entre salariés.

Il nous faut aussi souligner, qu'à de nombreuses reprises, des tags ont été effectués sur les murs extérieurs de l'établissement mettant en cause une salariée.

Enfin, l'association a engagé en 2022 un travail pour le recueil, l'analyse, le traitement et l'élaboration de préconisations concernant les événements indésirables graves pour l'ensemble de ses structures.

Suivi des fiches actions CPOM du DITEP

Voici le bilan, à fin 2022, des actions CPOM telles que contractualisées pour le DITEP de Gerland :

Axe 1 Prestations de soin et accompagnement des personnes

Partie Accueil de jour/Accueil de nuit

Points forts :

- Développement et renforcement, au cours de ces deux dernières années, des actions en faveur de l'école inclusive (création d'une UEE au collège en plus de celle déjà existante en lycée professionnel, création d'une unité d'accompagnement à la scolarité partagée en collège et en lycée, renforcement du travail partenarial à destination de la formation professionnelle, création d'un service spécifique d'Insertion Sociale et Accompagnement).
- Intensification du travail de lien entre les différents partenaires pour soutenir, voire faire tenir, les projets inclusifs en réponse à l'augmentation observée de l'intensité des troubles ; facteur de risques supplémentaires d'absentéisme.
- Poursuite de l'accueil, sans discrimination, des jeunes en grande souffrance dont les pathologies nécessiteraient toutefois des accompagnements spécifiques portés par des acteurs hospitaliers ou de soins spécialisés qui tendent à disparaître sur le territoire.
- Existence et valorisation des ateliers préprofessionnels dans un fonctionnement en dispositif (soutien à la professionnalisation, ouverture à d'autres DITEP...).
- Développement d'un travail thérapeutique, avec approche systémique, pour soutenir à la fois le jeune et ses parents.
- Développement du partenariat sur le territoire (participation au comité de quartier, CLSM...).
- Finalisation d'un nouveau projet associatif et d'un nouveau projet de dispositif, tous deux affirmant des valeurs fortes, une visée soignante et des orientations pour les années à venir.

Axes d'amélioration :

- Apporter des réponses aux postes non pourvus pour garantir les différentes modalités d'accompagnement.
- Résorber les fragilités traversées par le DITEP ces dernières années et leurs impacts sur ses capacités de contenance institutionnelle.
- Favoriser l'assiduité des jeunes.
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement des jeunes sur leur bassin de vie afin de soutenir leur pouvoir d'agir, celui de leurs familles, développer leur autonomie et favoriser leur inscription sociale dans les dispositifs de droit commun.
- Sensibiliser et former les équipes aux problématiques sociales et environnementales annexes (délinquance, consommation de stupéfiants, violence...) liées à l'implantation du DITEP au cœur d'une zone urbaine induisant l'accueil d'un nombre conséquent d'adolescents issus de quartiers sensibles.
- Obtention d'un numéro de Finess unique avec le SESSAD de Gerland, ce qui permettra un rendu-compte de l'activité, notamment en termes de modalités d'accompagnement, plus en conformité avec la réalité et la visée inclusive.
- Développer des lieux de répit, repli, relais.
- Continuer à dynamiser les places de l'hébergement séquentiel (qui a déjà accueilli des jeunes du SESSAD de la Duchère et du DITEP de Villeurbanne).
- Continuer à accompagner la Transformation / Reconstruction du Centre Maria DUBOST par le biais de :
 - Réunions de travail avec des représentants de la mairie, de la SACVEL
 - Diagnostics préparatoires

- L'implication des professionnels et, autant que possible, des jeunes et des familles, dans les différentes phases du projet.

Partie Ambulatoire (SESSAD)

Points forts :

- Adaptabilité et réactivité dans les accompagnements. La dynamique de l'équipe avec un fonctionnement éprouvé a, jusqu'à présent, permis de répondre au mieux à l'évolution des jeunes accueillis (augmentation régulière des troubles du psychisme et du spectre autistique par exemple).
- Inscription reconnue sur le territoire d'intervention (CLSM, MDM, ...) et sur l'orientation des accompagnements (jeunes essentiellement collégiens jusqu'aux jeunes majeurs en insertion professionnelle).

Axes d'amélioration :

- Se recentrer davantage sur les besoins du territoire à destination des plus jeunes (enfants scolarisés en écoles primaires) ce qui nécessite de repenser une organisation plus spécifique (temps de transport, médiations groupales ou individuelles dédiées), des investissements sur du matériel et des formations adaptés. Nous nous apercevons que nombre de partenaires de l'enfance (6-11 ans) n'imaginent pas pouvoir solliciter le SESSAD (du fait de la représentation de longues listes d'attente ou de critères d'âge tournés vers des plus grands).

Axe 2 Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Partie Accueil de jour/Accueil de nuit/Ambulatoire

Points forts :

- Existence d'une dynamique de travail, actuellement à l'œuvre, faisant la part belle à des groupes de travail (projet associatif, projet d'établissement spécifique au Dispositif Intégré)
- Existence d'habitudes de pensée incluant la notion d'objectifs et d'évaluation. L'équipe du DITEP montre cette capacité réflexive et d'élaboration de projets.
- Finalisation des projets associatif et de dispositif induisant les perspectives d'évolution et d'évaluation. Le COPIL d'établissement ayant accompagné l'élaboration et l'écriture du projet de dispositif évolue en groupe de suivi de la démarche d'amélioration continue de la qualité.
- Engagement d'un travail au niveau associatif sur l'actualisation des DUERP, la qualité de vie au travail, l'évaluation, la prévention et la gestion des événements indésirables.

Axes d'amélioration :

- Harmonisation des différents documents dans la forme et le fond (PPA...) en appui sur un fonctionnement en dispositif intégré.
- Formalisation de protocoles et procédures communs à l'ensemble du DITEP (admissions, traitement des situations complexes, méthodologie de projets...).
- Structuration et formalisation des articulations propres au dispositif qui sont issues des expérimentations en cours.
- Structuration de la communication interne et externe

Axe 3 Mise en place d'une organisation efficiente au sein des PEPML

Partie Accueil de jour/Accueil de nuit

Points forts :

- Finalisation de l'élaboration et de l'écriture du projet de dispositif qui jette les bases et les fondements essentiels d'une pratique professionnelle revisitée ce qui, nous l'espérons, sera propice à stabiliser les équipes et garantir une amélioration croissante de la qualité des accompagnements des jeunes.
- Développement d'un secteur DITEP au sein de l'association favorisant les parcours inclusifs et garantissant une organisation globale cohérente.
- Adaptation quasi quotidienne des accompagnements pour certains jeunes (notamment relevant de la scolarité partagée).

Axes d'amélioration :

- Pourvoir l'ensemble des postes portés à l'organigramme et garantir la stabilité des équipes pluridisciplinaires. Dans un contexte de recrutement tendu, de fragilités institutionnelles et de restructuration importante liée au passage en dispositif, le DITEP de Gerland s'est trouvé confronté à plusieurs départs laissant des postes vacants à devoir remplacer à tous les échelons de l'organisation. Le recours à l'intérim est à la fois une solution mais aussi une difficulté. Il permet en effet de répondre au taux d'encadrement mais sa discontinuité fragilise les équipes et insécurise les jeunes contribuant notamment à de l'absentéisme, un délitement du lien, des passages à l'acte agressifs ou auto-agressifs, des mises en danger...
- Sécuriser les différentes modalités d'accompagnement et notamment pour la structure d'hébergement séquentiel. En effet, la difficulté de recrutement sur des postes en CDI a conduit à sa fermeture provisoire avec les conséquences directes pour les jeunes accueillis et leurs familles.

Partie Ambulatoire (SESSAD)

Points forts :

- Stabilité de l'équipe avec tous les postes pourvu malgré un contexte de recrutement tendu et une généralisation de postes vacants dans le secteur. Se pose néanmoins la question des remplacements lors d'absences de professionnels. Le recours à l'intérim n'est pas pertinent en SESSAD, sur des périodes courtes ce qui nécessite une mobilisation plus forte des autres membres de l'équipe avec la fatigue qui peut en découler.
- Positionnement géographique du service ambulatoire (accessible facilement en transport en commun) qui est à la fois un point fort et un frein. C'est un point fort en ce qui concerne les jeunes actuellement accueillis et qui ont la capacité d'autonomie de transport, ou en capacité d'acquérir cette autonomie nécessaire. C'est cependant un frein si nous souhaitons pouvoir répondre à de plus jeunes enfants qui n'auront pas cette autonomie de transport. Il faudrait alors considérer des temps d'accompagnement plus importants ce qui altérerait en l'état nos capacités de réponses aux besoins (en termes de nombre de médiations possibles, d'actes réalisables etc....).

Axes d'amélioration :

- Apporter des réponses aux sollicitations de familles ou de partenaires pour des enfants de 3 à 6 ans. Une telle perspective ne pourrait se déployer à moyens constants.

- Réinterroger le niveau de file active attendu actuellement contractualisé à 1,4. Le manque de réponses institutionnelles sur les territoires (pédopsychiatrie, protection de l'enfance et action sociale) entraîne des admissions de jeunes au SESSAD aux difficultés plurifactorielles, de plus en plus complexes. Ces accompagnements nécessitent un engagement de temps et de professionnels qu'il devient de plus en plus difficile à tenir. Nous touchons aux limites de notre organisation en termes d'intensité du travail notamment si nous voulons maintenir notre exigence de qualité dans l'accompagnement et reconnaître le temps nécessaire à la construction du lien indispensable pour permettre l'autodétermination des familles et des jeunes dans l'élaboration des projets.

Axe 4 Inscription des établissements dans la dynamique territoriale

Partie Accueil de jour/Accueil de nuit/Ambulatoire

Points forts :

- Développement et structuration du réseau partenarial du DITEP notamment par la création de son service ISA (Insertion Sociale et Accompagnement).
- Inscription active à des groupes d'élaboration partenariale : groupe autour de situations complexes avec le secteur sanitaire, la protection de l'enfance, la protection judiciaire de la jeunesse, l'éducation nationale; groupe départemental inter-DITEP pour penser la question du relais, répit, repli et partager les expériences du passage en dispositif.
- Positionnement territorial à deux niveaux : le premier sur le territoire d'intervention du DITEP à destination des partenaires (éducation nationale, soin, tissu associatif, mairie) et le second, sur les bassins de vie de chaque jeune, notamment dans le cadre de projets de sortie (mission du service de suite) afin de permettre la continuité des actions entreprises (soin, logement, emploi).
- En tenant compte de l'environnement urbain du DITEP de Gerland, les équipes éducatives et techniques collaborent étroitement avec le comité de quartier pour la réalisation de mobiliers urbains et autres projets culturels.

Axes d'amélioration :

- Positionnement du DITEP comme une fonction ressource sur le territoire au mieux de ses capacités et de ses moyens.
- Formalisation et conventionnement des différents partenariats en cours.
- Développer la communication vers l'extérieur (valorisation des ateliers préprofessionnels, organisation de journées portes ouvertes, projets culturels en lien avec les dispositifs de droits communs).

Maintenance/ Travaux / Aménagements

Du fait du projet immobilier, les travaux sont principalement consacrés à ce qui touche à la sécurité l'agencement et la maintenance courante :

- Installation et paramétrage d'une armoire à clés sécurisée pour les véhicules, formation des professionnels au logiciel de réservation.
- Suite à de nombreuses infiltrations, l'étanchéité du toit a été refaite par l'entreprise ATTILA.
- Réfection et agencement de la salle du personnel (peinture, achat de mobiliers, d'électroménagers et d'une fontaine à eaux réfrigérée).
- Réfectoire : changement des blocs néons par des pavés LED. Réparation de fuites importantes au vide sanitaire.
- Vérification et changement de ventouse de porte.
- SAS d'entrée des jeunes : ajout d'un lecteur badge extérieur et pose de trois assises scellées.
- Portail rue DEBOURG : Installation d'un vidéophone relié à deux écrans, un à l'accueil et l'autre au self, pour ouvrir le portail. Changement d'un poteau avec cellule et du récepteur radio suite à un acte de vandalisme.
- Ajouts de deux bornes WIFI.
- Suivi des radiateurs du bâtiment, remplacements des robinets et des thermostats défectueux
- Unité d'hébergement Saint Genis Laval : réfection d'une toilette (plomberie).
- SESSAD : Remplacement d'un chauffe-eau électrique 30 litres. Pose de pavés LED.

Toutes les actions nécessaires ont été engagées afin de lever des observations électriques et incendie des différents rapports d'organismes de contrôle agréés.

Nous avons mené les études/projets/devis/contrats suivants :

- Etudes et devis pour une douche PMR (voir financement OETH).
- Devis pour borne de recharge pour voiture électrique.
- Etudes pour le calorifugeage des tuyaux de chauffage (travaux en 2023).
- Etudes sur l'arborescence et des droits d'accès au NAS (création de cinq dossiers pour plus de visibilité, faire le tri en 2023).
- Création des schémas d'implantations à l'échelle des équipements pour les ateliers techniques et du réfectoire dans les futurs locaux.
- Recensement à jour des équipements complété des caractéristiques en fluides/puissances/évacuations des ateliers préprofessionnels.
- Rendez-vous à l'inspection du travail avec le directeur de secteur pour une mise au point sur la réglementation du travail des jeunes en ateliers.
- Vérification et proposition d'amélioration des normes de sécurité par la société ADPF DITEP et UH (le rapport sera remis courant mars 2023).

Formations mises en œuvre : **Sécurité des personnes et des biens**

- Formation SSI (système de sécurité incendie) d'une durée de 4h dispensée à 12 professionnels du DITEP et SESSAD par la société ADPF.
- Formation SST (sauveteur secouriste du travail) d'une durée de 14h dispensée à 7 professionnels du DITEP et SESSAD par la société ADPF.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2022, le DITEP de Gerland comptabilise 63,04 ETP

Partie accueil de jour/accueil de nuit (53,72 ETP)

- 4,25 ETP de personnels de direction
- 5,05 ETP de personnels administratifs
- 28,9 ETP de personnels socio-éducatifs
- 5,75 ETP de personnels paramédicaux
- 1,2 ETP de personnels médicaux
- 7,36 ETP de personnels des services généraux
- 1,21 ETP de personnels enseignants (seuls sont comptabilisés les temps de contrats privés avec l'association)

Partie ambulatoire (8,47 ETP)

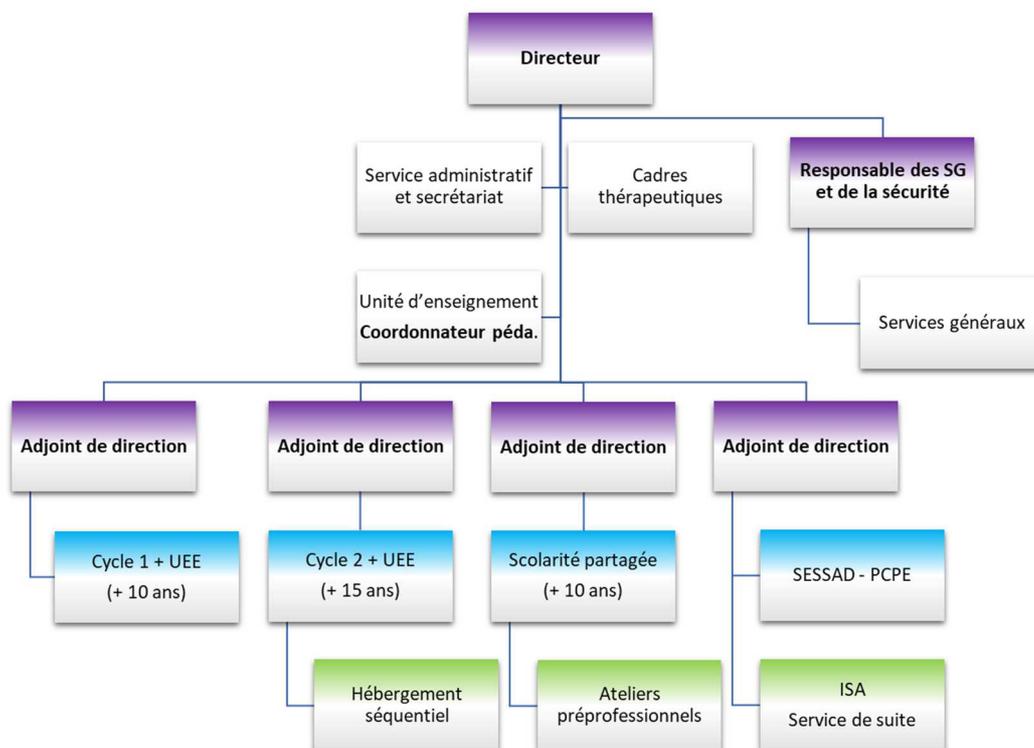
- 1,1 ETP de personnels de direction
- 1,09 ETP de personnels administratifs
- 4,1 ETP de personnels socio-éducatifs
- 1,46 ETP de personnels paramédicaux
- 0,3 ETP de personnels médicaux
- 0,42 ETP de personnels des services généraux

Partie PCPE (0,85 ETP)

- 0,5 ETP de personnels socio-éducatifs
- 0,35 ETP de personnels paramédicaux

L'organigramme

Organigramme hiérarchique



Arrivées / Départs

NOM	Prénom	Qualification	Date d'entrée	Date sortie	Fin CDD
Partie accueil de jour / accueil de nuit					
AYMES	Sophie	Adjointe de direction	24/10/2022		01/09/2023
BAËS	Patrick	Directeur		10/01/2022	
BEEBEEJAUN	Naushad	Professeur des écoles	29/08/2022		
BOUVAREL	Maud	Éducatrice spécialisée		18/03/2022	
BARONTINI	Nicolas	Professeur EPS		31/12/2022	
CEZANNE-BERT	Guillaume	Psychiatre		15/02/2022	
CLEMENT	Pavlina	Éducatrice spécialisée		15/07/2022	
DEGOUTE	Odile	Psychiatre	01/10/2022		15/06/2023
DUBOIS	Nora	Educatrice spécialisée – contrat d'apprentissage	12/09/2022		30/06/2025
DUROZARD	Claire	Psychologue		10/01/2022	
FOURNOL	Marc Henri	Agent de maintenance – contrat d'apprentissage	26/09/2022		29/09/2023
GAILLARD	Thomas	Surveillant de nuit			13/11/2022
GAUTHIER	Patricia	Psychomotricienne			31/01/2022
GUERIN	Ervan	Educateur spécialisé	22/08/2022		21/12/2022
GUILLOT	Delphine	Directrice	26/09/2022		31/08/2023
KHALFAOUI	Younes	Educateur sportif	22/08/2022		
MENAULT	Sylvie	Infirmière			31/12/2022
METENIER	Philippe	Educateur technique spécialisé			27/09/2022
ORS PAYET	Martine	Agent de service intérieur			31/01/2022
PALLUAU	Camille	Educatrice spécialisée	01/02/2022		31/10/2022
PELORDET-LEMEE	Gaëlle	Infirmière	07/02/2022		
PRETET	Loris	Educateur spécialisé	07/09/2022		21/12/2022
REVOL	Raphaël	Psychiatre	01/07/2022		
RODOT	Antoine	Ouvrier qualifié	24/08/2022		06/09/2022
SOUDANI	Chiraz	Psychomotricienne	22/08/2022		
TEORO	Maurice	Educateur spécialisé	03/01/2022		
Partie AMBULATOIRE / SESSAD					
BLANZAT	Matthieu	Educateur spécialisé	01/09/2022		07/04/2023

Actions de formation

Formations collectives :

- **Formation Sauveteur, Secouriste au Travail**
 - 8 participants : 4 éducateurs spécialisés, 1 secrétaire administrative, 1 professeur d'EPS, 1 agent technique, 1 éducatrice spécialisée en apprentissage.
 - Objectifs visés : être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- **Le travail avec les familles dans l'accompagnement des jeunes au sein du DITEP**
 - 11 participants : 1 agent d'accueil, 1 psychologue, 4 éducateurs spécialisés, 1 éducateur sportif, 1 adjoint de direction, 1 chargé d'insertion, 1 professeur des écoles, 1 art-thérapeute.
 - Objectifs visés : apports théoriques de l'approche systémique du travail avec les familles. Etudes de situations concrètes pour une opérationnalisation en situation réelle.
- **Contenance : quels accompagnements pour contenir les débordements ?**
 - 15 participants : 1 chef cuisinier, 7 éducateurs spécialisés, 2 professeurs des écoles, 2 psychomotriciennes, 1 agent d'accueil, 1 adjoint de direction, 1 professeur d'éducation physique.
 - Objectifs visés : mieux intervenir en situation de crise

Formations individuelles :

- Formation aux techniques du bien-être : 1 éducatrice spécialisée
- Formation Wisc 5 : 1 psychologue
- Annualisation du temps de travail : 1 secrétaire de direction, 1 secrétaire administrative, 1 secrétaire médicale.
- Groupes de soin et médiation : 1 psychomotricienne
- 10èmes rencontres Francopsies : 1 psychiatre
- Colloque international "L'infantile, l'amour et la haine" : 1 psychologue et 2 psychomotriciennes
- Colloque "Les DITEP dans l'AIRE du temps" : 5 éducateurs spécialisés, 1 assistante de service social, 1 secrétaire médicale, 1 psychologue, 1 directrice

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023

L'année 2023 sera, n'en doutons pas, une année riche et dense aux visages multiples.

La finalisation du projet associatif, qui a mobilisé des représentants de tous les personnels, donnera lieu à une présentation à tous. Ce projet réaffirmera les principes fondateurs de l'association PEP69/ML qui engage de facto l'ensemble des services et établissements concernés. De l'autodétermination des acteurs, le renforcement de la place des familles et/ou des personnes accueillies à l'accompagnement à la citoyenneté dans une société inclusive, le projet de dispositif du DITEP de Gerland sera finalisé en prenant en considération l'ensemble de ces principes fondateurs.

L'adoption de ce projet de dispositif par le Conseil d'Administration sera l'occasion d'affirmer la naissance du Dispositif intégré en tant que tel. Il ne s'agit pas d'une simple association de services jusqu'à lors distincts (Centre Maria Dubost, SESSAD de Gerland, Hébergement Séquentiel) mais bien de la fusion de l'ensemble pour ne faire qu'un. Si les modalités d'accompagnement garderont leurs spécificités (d'accueil et d'organisation), elles devront s'inscrire dans une dynamique d'ensemble dont les articulations devront être expérimentées, puis éprouvées avant enfin d'être instituées.

La gestion des ressources humaines sera sans nul doute un défi important pour l'année à venir. La raréfaction des candidatures dans notre secteur (toutes fonctions confondues) rend complexe le fonctionnement de l'organisation face aux absences ou carences de personnel. Les enjeux partenariaux seront également un véritable enjeu sur des territoires où les possibles se raréfient en termes de réponses aux difficultés croissantes et multiples des personnes accompagnées. Le DITEP de Gerland aura, sans doute, à interroger ses capacités de réponses aux sollicitations croissantes des équipes enseignantes d'écoles primaires et des familles de jeunes enfants, notamment concernant le service ambulatoire.

Enfin, l'année 2023 sera la concrétisation d'un projet qui a débuté cette année. L'équipe du SESSAD s'est mobilisée dès le mois de septembre dans la constitution d'un dossier de candidature au projet Erasmus +. Ce projet européen vise à permettre à des jeunes notifiés par la MDPH de partir à la découverte d'un pays européen, dans des dimensions sociale, culturelle et environnementale. Le projet déposé en octobre 2022 a été validé et 10 jeunes, accompagnés de 7 professionnels, se rendront en Suède au début de l'été 2023. Bravo pour cette belle mobilisation des jeunes et de l'équipe.

CONCLUSION

L'année 2022 a été marquée par un contexte institutionnel encore très éprouvant pour les professionnels avec notamment une enquête diligentée par l'association pour des faits de harcèlement entre salariés. A cela s'ajoute un contexte de crise plus large (crise énergétique, inflationniste et guerre en Ukraine) et de réelles difficultés de recrutements, tous postes confondus.

La contenance institutionnelle, de la partie accueil de jour du DITEP de Gerland, a été de fait mise à mal. Cette fragilité a généré une situation insécure pour une partie des jeunes accompagnés ayant parfois comme conséquence une majoration de leurs troubles, ou, à minima une difficulté à les contenir suffisamment.

Le changement de direction en septembre 2022, rapide et non prévu, a lui aussi généré de la fragilité liée notamment à la discontinuité.

Cependant, comme évoqué précédemment, le travail conséquent d'élaboration et d'écriture des projets associatif et de dispositif permet aujourd'hui de réaffirmer des valeurs fortes, de redonner des repères et du sens à l'accompagnement quotidien de ces jeunes. Ceci est d'autant plus important que ces adolescents et jeunes adultes accompagnés par le DITEP nous semblent de plus en plus confrontés, avec leurs familles, à des situations de grande vulnérabilité.

Le DITEP, sous l'impulsion de l'équipe de direction, s'est aussi engagé depuis l'automne dernier dans un travail de clarification du fonctionnement institutionnel ce qui contribue à ramener de la réassurance à chacun. L'arrivée d'une nouvelle directrice, pour l'année scolaire 2022/2023, dans l'attente d'un recrutement pérenne, a aussi permis un réel apaisement du climat social.

Enfin, comme en témoigne ce rapport d'activité, le SESSAD a été moins impacté par les turbulences de cette année et a pu poursuivre un travail de qualité dans une certaine sérénité.

Nous pouvons aussi observer combien la grande majorité des professionnels est restée mobilisée et investie dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles. La direction tient à les remercier très chaleureusement.

Lyon, le 24 avril 2023,

Delphine GUILLOT
Directrice du DITEP

Didier RODOT
Adjoint de direction
Responsable du SESSAD de Gerland